



Secrétariat Général

Direction générale des  
ressources humaines

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Sous-direction du recrutement

---

## **CONCOURS EXTERNE**

**D'ACCÈS AU CORPS DES PROFESSEURS DE LYCÉE  
PROFESSIONNEL (CA.PLP)**

**D'ACCÈS AUX FONCTIONS D'ENSEIGNANT DANS L'ENSEIGNEMENT  
PRIVE (CAFEP)**

## **CONDUCTEURS ROUTIERS**

**Rapport présenté par Monsieur Jacques PERRIN**

**Président du jury**

**Inspecteur Général de Sciences et Techniques Industrielles**

**2011**

# **MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

Direction Générale des Ressources Humaines  
Sous direction du recrutement

## **CONCOURS EXTERNE D'ACCÈS AU CORPS DES PROFESSEURS DE LYCÉE PROFESSIONNEL (CA.PLP)**

**D'ACCÈS AUX FONCTIONS D'ENSEIGNANT DANS L'ENSEIGNEMENT  
PRIVE (CAFEP)**

## **CONDUCTEURS ROUTIERS**

**Rapport présenté par Monsieur Jacques PERRIN**

**Président du jury**

**Inspecteur Général de Sciences et Techniques Industrielles**

**2011**

## SOMMAIRE

Le présent rapport de jury est composé **de 6 fichiers téléchargeables** qui sont :

Commentaires généraux CAPLP Conducteur Routier ext.2011.pdf

Sujet Corrigé épreuve d'admissibilité CAPLP Conducteur Routier ext.2011.pdf

Dossier Ressources : épreuve d'admissibilité CAPLP Conducteur Routier ext.2011.pdf

Commentaires épreuve d'admissibilité CAPLP Conducteur Routier ext.2011.pdf

Commentaires épreuve d'admission CAPLP Conducteur Routier ext.2011.pdf

# **COMMENTAIRES GÉNÉRAUX**

## **2011**

# 1. COMPOSITION DU JURY

## CA-PLP et CAFEP-PLP EXTERNE

### Président :

Monsieur Jacques PERRIN  
Inspecteur Général de l'Éducation Nationale - STI

### Vice - Président :

Monsieur Denis DEFAUX  
IEN-ET Rectorat de DIJON

### ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Monsieur Jacques PERRIN – IGEN  
Monsieur Jean-Yves BILLAUD – PLP, Lyon  
Monsieur Denis DEFAUX – IEN, Dijon  
Monsieur Sylvie DEMEY – PLP, Caen  
Monsieur Patrice DUPRÉ – PLP, Dijon  
Monsieur Stéphan GAUTHIER – PLP, Strasbourg  
Monsieur Bernard GRIMAULT – IEN, Lyon  
Monsieur William LERAY – PLP, Caen  
Monsieur Sébastien TATREAU – PLP, Dijon

### ÉPREUVES D'ADMISSION

Monsieur Jacques PERRIN – IGEN  
Monsieur Patrick AJASSE – IEN, Clermont-Ferrand  
Monsieur Denis DEFAUX – IEN, Dijon  
Monsieur Jean-Yves BILLAUD – PLP, Lyon  
Madame Sylvie DEMEY – PLP, Caen  
Monsieur Didier DEVOILLES – PLP, Clermont-Ferrand  
Monsieur Patrice DUPRÉ – PLP, Dijon  
Monsieur Stéphane GAUTHIER – PLP, Strasbourg  
Monsieur Bernard GRIMAULT – IEN, Lyon  
Monsieur William LERAY – PLP, Caen  
Monsieur Sébastien TATREAU – PLP, Dijon  
Madame Sylviane THOMAS-DUMANOIR – IEN, Caen  
Monsieur Laurent SCHUTTERS – Chef de travaux, Clermont-Ferrand

**LES RAPPORTS DE JURYS DES CONCOURS SONT ÉTABLIS SOUS LA  
RESPONSABILITÉ DES PRÉSIDENTS DE JURYS**

## 2. TEXTES DE RÉFÉRENCES

### Références :

BOEN spécial n°7 du 16 juillet 2009, qui donne les instructions concernant les concours de recrutement des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation des lycées et collèges et les concours correspondant pour les maîtres des établissements d'enseignement privés sous contrat pour la session 2010. Ce texte précise les sections et options susceptibles d'être ouvertes à la session 2010 ainsi que les dates des épreuves d'admissibilité.

Le guide pratique à l'usage des candidats pour s'inscrire aux concours de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche est disponible sur Internet et peut être téléchargé à partir du site du ministère de l'éducation nationale à l'adresse : <http://www.education.gouv.fr/recrutement>.

BOEN n° 32 du 16 septembre 1999, arrêté du 27 juillet 1999 qui traite de la nature des épreuves des concours interne et externe d'accès au deuxième grade du corps des professeurs de lycée professionnel pour la section de conducteurs routiers.

BOEN n° 14 du 6 avril 2000, arrêté du 6 mars 2000 qui précise la liste des sections et options pour lesquelles il n'existe pas de diplôme supérieur au niveau IV.

Texte officiel (publié en décembre sur le site du ministère de l'éducation nationale) indiquant au titre de l'année 2010, le nombre de postes offerts aux concours internes d'accès aux échelles de rémunération des professeurs agrégés, des professeurs certifiés et des professeurs de lycée professionnel dans les établissements d'enseignement privés sous contrat du second degré (CAER) et leur répartition par sections et options.

BOEN n° 23 du 10 juin 2010 indiquant pour les concours internes et externes du CAPLP ainsi que pour les concours correspondants du CAFEP et du CAER la désignation des présidents de jurys respectifs.

Arrêté du 31 décembre 2009 fixant les diplômes et les titres permettant de se présenter aux concours externes et internes de recrutement des personnels enseignants des premier et second degrés et des personnels d'éducation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale

Arrêté du 5 juillet 2010 autorisant au titre de l'année 2011 l'ouverture du concours externe et du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP)

Arrêté du 5 mai 2010 autorisant au titre de l'année 2011 l'ouverture de concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat et de concours d'accès aux échelles de rémunération de professeurs du second degré.

Arrêté du 6 juillet 2010 modifiant les dates d'inscription aux concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs des écoles des établissements d'enseignement privés sous contrat et aux concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat et aux concours d'accès aux échelles de rémunération de professeurs du second degré.

BOEN n° 21 du 27 mai 2010 précise les modalités d'organisation des concours de recrutement des personnels enseignants des premier et second degrés et des personnels d'éducation au titre de la session de 2011.

### 3. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES ET COMMENTAIRES

#### Concours CAFEP-PLP et CAPLP

#### RÉSULTATS

Type concours	Nombre de postes	Inscrits	Présents à l'admissibilité	Admissibles	Présents admission	Admis
CAPLP	15	80	46	31	25	13
CAFEP-PLP	2	12	10	5	4	2

#### Épreuve d'admissibilité :

	CA.PLP	CAFEP-PLP
Note la meilleure	16,40 / 20	12,70 / 20
Note du dernier admissible	6,80 / 20	10,00 / 20
Note la moins élevée	1,70 / 20	5,30 / 20
Moyenne des admissibles	11,15 / 20	11,04 / 20
Moyenne de l'épreuve	7,31 / 20	8,9 / 20

#### Épreuve d'admission :

	CA.PLP	CAFEP - PLP
Note la meilleure	18,50 / 20	16,50 / 20
Note du dernier admis	9,50 / 20	13 / 20
Note la moins élevée	5,5 / 20	11,50 / 20
Moyenne des admis	14 / 20	14 / 20
Moyenne de l'épreuve	12 / 20	14,75 / 20

#### Ensemble du concours :

	CA.PLP	CAFEP - PLP
Note la meilleure pour les 2 épreuves	17,13 / 20	15,23 / 20
Note la moins élevée pour les 2 épreuves	6,37 / 20	11 / 20
Moyenne pour les 2 épreuves	10,86 / 20	12,57 / 20
<b>Barre d'admission</b>	10 / 20	12 / 20
<b>Moyenne des admis</b>	13,68 / 20	13,78 / 20

#### SITUATION DES CANDIDATS

Situation	Inscrits 92	Admissibilité 42	Admission		Admis			
			Inscrits	Présents	Global	Nbre de passage		
						1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 et+
Contractuels de l'Éducation Nationale, formateur GR.ETA, Stagiaire IUFM 1 an				15	5	5	4	4
Personnel administratif catégorie A et B Professionnel du Transport, cadres du secteur privé				5	2	1	1	
Formateurs hors Éducation Nationale PLP – Certifié				4	4	3	1	
Maître auxiliaire enseignement privé				4	2	1	1	2
Demandeur d'emploi				1	1	1		

Répartition	Inscrits 92	Admissibilité 42	Admission		Admis 2011
			Inscrits	Présents	
Femmes			2	1	1
Hommes			34	28	14

## 4. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

### 4.1 - Épreuve écrite d'admissibilité :

*Étude d'un produit, d'une réalisation, d'un processus, d'un service ou d'une action de maintenance.*

*L'épreuve a pour but de vérifier que le candidat est capable de mobiliser les connaissances et les compétences requises afin d'effectuer des analyses et/ou de proposer des solutions ou des modifications en réponse à des contraintes propres au domaine professionnel concerné.*

*Durée : cinq heures ; coefficient 3.*

Le jury attend du candidat un niveau de maîtrise des savoirs technologiques, professionnels et réglementaires permettant d'appréhender les dossiers proposés appartenant à l'un des champs disciplinaires de la formation de conduite routière (conduite, connaissance du véhicule et exploitation).

Lors de cette épreuve, peuvent également être développés ou utilisés, des outils d'analyse, de diagnostic des systèmes techniques appartenant à l'enseignement dispensé.

Pour préparer cette épreuve, les candidats doivent être capables :

- de mobiliser leurs connaissances et leurs savoirs,
- de gérer un dossier et des documents.

Les qualités d'expression écrite et la maîtrise du vocabulaire technique sont aussi prises en compte.

### 4.2 - Épreuve d'admission :

Cette épreuve se décompose en deux parties :

*1° Présentation d'une séquence de formation portant sur les programmes du lycée professionnel.*

*Durée : travaux pratiques : quatre heures ; préparation de l'exposé : une heure ; exposé : trente minutes ; entretien : trente minutes ; coefficient 3.*

*L'épreuve a pour but d'évaluer, dans la section choisie, l'aptitude du candidat à concevoir et à organiser une séquence de formation reposant sur la maîtrise de savoir-faire professionnels, en fonction d'un objectif pédagogique imposé et d'un niveau de classe donné.*

*Elle prend appui sur les investigations et les analyses effectuées au préalable par le candidat au cours de travaux pratiques relatifs à un système technique ou à un processus.*

*La **séquence de formation** s'inscrit dans les programmes de lycée professionnel dans la discipline considérée.*

*Le candidat est amené au cours de sa présentation orale, à expliciter la démarche méthodologique, à mettre en évidence les informations, données et résultats issus des investigations conduites au cours des travaux pratiques qui lui ont permis de construire sa séquence de formation, à décrire la séquence de formation qu'il a élaborée, à présenter de manière détaillée **une des séances de formation** constitutives de la séquence.*

Les travaux pratiques doivent être effectués dans le respect des exigences qualité en vigueur dans les entreprises.

Durant cette phase, le candidat adoptera ne posture de professionnel du transport routier.

Nous attirons l'attention des candidats sur la nécessité de préparer cette épreuve d'admission, sur le plan technique et professionnel, en organisation pédagogique et en didactique de la discipline.

Les candidats doivent être capables d'intervenir dans les différents domaines professionnels de l'enseignement à assurer.

### Observation du jury :

Pour cette première session du concours dans sa nouvelle réglementation, nous constatons qu'un grand nombre de nouveaux candidats sont admis (11sur15).

Nous conseillons à ceux qui se présentent pour une troisième fois et plus, de se préparer sérieusement au plan technique, scientifique, réglementaire et pédagogique ; pour quelques-uns d'entre eux, de réfléchir à leur capacité à intégrer la profession à laquelle ils postulent.

*Vous êtes conducteur routier « longue distance » dans l'entreprise BD TRANSPORTS. Nous sommes jeudi, il est 18 heures et vous terminez votre service. Vous allez prendre votre repos journalier sans aménagement possible de la RSE, votre exploitant vous présente votre stagiaire «Baccalauréat Professionnel Transports Routiers Marchandises», et vous confie votre travail pour les jours à venir. (Recherchez vos informations dans le dossier ressources).*

**Question 1.** – Avec votre stagiaire, vous déterminez à quelle heure vous devez partir pour accomplir votre mission. Par précaution vous vous donnez une marge d'une heure. Justifiez votre réponse.

330 km à 78 km/h = 4, 2308h = 4h 14 minutes

Arrivée prévue à 14h30 maximum = délai de route (4h14), départ 10h15 ;

+ Marge d'1heure = **départ 9h15 Maximum**

Attention prise en charge du véhicule 30 minutes donc **début du service 8h 45.**

*En prévision du départ vous demandez à votre stagiaire de vérifier vos documents de bord.*

**Question 2.** –Listez par catégorie sous forme de tableau, les documents que vous devez présenter en cas de contrôle routier.

Réponse : Document Réponse R1 / Page 12 de ce dossier.

**Question 3.** – Votre stagiaire vous demande la différence technique qu'il y a entre un conteneur et une caisse mobile. Présentez votre explication.

Le développement du conteneur est étroitement lié à celui des échanges internationaux par voie maritime, particulièrement des produits manufacturés. Il est moins bien adapté en transport terrestre car sa largeur ne permet pas le chargement de front de deux rangées de palettes normalisées (1200 mm x 800 mm) dans le sens de leur longueur, ni trois dans le sens de leur largeur, aussi est-il sur ce segment concurrencé par la caisse mobile. En effet celle-ci (dont les dimensions le permettent) ont connu un grand succès en Europe.

*Vous confiez à votre stagiaire la vérification des poids afin qu'il n'y ait pas d'éventuelle surcharge pour le transport aller. Il dispose de tous les éléments dans les ressources.*

**Question 4.1** – Présentez vous aussi cette étude ci-dessus.

**PMA = 44t**

**CU Réelle** = PMA – tous les PV =  $44 - (4,32 + 3 + 7,365) = \underline{\underline{29t\ 315}}$

**Poids de la marchandise + Conteneur** =  $(2 \times 9,425) + (2 \times 2,200) = \underline{\underline{23t\ 250}}$

CU supérieur au poids de la marchandise, **donc pas de surcharge sur l'ensemble.**

**Vérification par élément :**

**CU Tireuse** : PTAC – PV =  $32 - 4,32 = \underline{\underline{27t\ 68}}$  pour 11t 625 de charge. **Pas de surcharge.**

**CU Suiveuse** : PTAC- PV =  $32 - 3 = \underline{\underline{29t}}$  pour 11t 625 de charge. Pas de **surcharge.**

*Vous expliquez à votre stagiaire la raison de la différence de poids entre les poids à vide des deux semi-remorques.*

**Question 4.2** – Notez ci-dessous votre explication.

**1t320 plus lourde** pour la semi-remorque à train arrière extensible « tireuse » par rapport à la semi-remorque classique dite « suiveuse ».

La tireuse est équipée d'essieux coulissants équipés d'une sellette qui permet l'attelage de la suiveuse : donc système plus complexe et plus lourd.

*Vous expliquez à votre stagiaire qu'il faut vérifier les numéros de plombs.*

**Question 4.3** – Donnez les deux numéros de plombs des conteneurs.

Conteneur MEDU 245746/5 PLOMB N° 4387 et conteneur MEDU 246746/6 PLOMB N° 4386

**Question 4.4** – Quelles précautions faut-il prendre si vous vous apercevez sur la route que le conteneur est déplombé.

Faire constater l'infraction par les forces de l'ordre qui vous délivre une attestation visant les faits et ils "replombent" le véhicule.

*Vous expliquez à votre stagiaire le terme EVP.*

**Question 5.** – Ecrivez ci-dessous votre explication.

L'**équivalent vingt pieds** ou **EVP** (en anglais, *twenty-foot equivalent unit* : TEU) est une unité de mesure de conteneur qui regroupe à la fois les conteneurs de 20 pieds et de 40 pieds. Dans le but de simplifier le calcul de la masse des conteneurs sur un terminal ou sur un navire, on utilise l'EVP comme unité. Ainsi, 1 conteneur de 40 pieds et 1 conteneur de 20 pieds équivalent à 3 EVP (le conteneur de 40 pieds vaut 2 EVP) Le calcul se trouve ainsi simplifié lorsque l'on sait qu'un navire à quai peut charger et décharger des conteneurs de 20 et 40 pieds. Il est dès lors plus facile de parler d'EVP. La norme ISO 668:1995 définit des conteneurs de 10, 20 et 40 pieds.

Un conteneur d'un EVP mesure 2,591 mètres (8,5 pieds) de haut par 2,438 m de large (8 pieds) et 6,058 m (20 pieds) de long. Un conteneur d'un équivalent vingt pieds représente environ 30 mètres cube, ce qui permet par exemple de déménager le contenu d'une petite maison.

**Question 6.1** – Votre stagiaire vous interpelle sur un document douanier, remis à Lyon, qui compose la pochette de bord (Ressource 4 : ***STOP DOUANE ST EXUPERY (69) pour avoir le Bon A Enlever de l'exportation non finalisée en cours de sortie***)

Citez le nom de ce document expliquez son rôle et son utilité à bord du véhicule.

L'EAD prouve que la marchandise est sous régime douanier d'exportation non finalisée en cours de sortie, donc sous contrôle de la douane.

L'EAD sert en cas de contrôle sur route de prouver le régime en cours et ce document est muni d'un code barre qui sera flashé par les douanes à Fos pour informer la douane de départ ainsi que le déclarant de Lyon que la marchandise à quitter le territoire douanier.

Le déclarant pourra ensuite imprimer le document (ECHANGE SYSTEME CONTROLE) pour le remettre à son client exportateur pour qu'il puisse prouver l'exportation et en l'occurrence ne pas payer les diverses taxes sur le produit non consommé en France.

*Arrivée à Port St Louis du Rhône (Port autonome de Marseille / Fos sur Mer-Bassin ouest- Mole Graveleau) vers 13H30, après une coupure d'une heure. Vous faites appeler votre exploitation par le stagiaire afin d'indiquer votre position. Votre exploitant absent momentanément est de retour à son bureau à 14h, d'où il vous rappelle.*

*L'exploitant remet au stagiaire un numéro de transaction (numéro interne au port remis par la société de manutention).*

*Vous stoppez à l'entrée du port devant une barrière type péage autoroutier, ou se trouve une borne accessible depuis la cabine du véhicule. Vous y introduisez une carte délivrée antérieurement par le port, (celle-ci permet l'identification de l'entreprise de transport) et vous composez le numéro de transaction pour libérer l'accès. Un ticket par conteneur s'imprime (**RES-SOURCE 7**), qui vous précise la ou les zone(s) de déchargement et numéro de plombs des deux conteneurs.*

*Arrivé sur zone vous placez votre véhicule en épis sur une aire de stationnement balisée au sol par le type d'ensemble : b-train, train double, ou véhicule articulé, et par un numéro d'emplacement. Ensuite vous ouvrez les « twist-lock » des châssis porte conteneur, et vous vous dirigez vers une guérite où se trouve une borne informatique. Vous saisissez à nouveau le numéro de transaction ainsi que celui où se situe l'emplacement du véhicule. Cela informe un manutentionnaire situé dans son engin de manutention porte conteneur sur 3 voir 4 niveaux, qu'il peut enlever le conteneur et de le placer, soit dans une voie de stockage, soit directement à disposition d'une grue de manutention qui le charge sur le navire.*

**Question 6.2** – Quel nom « professionnel » est donné à **l'agent** de manutention au port.

Le nom « professionnel » donné à l'agent de manutention au port est : **DOCKERS**

**Question 6.3** – Quel nom « professionnel » est donné à **l'engin** de manutention conduit par le manutentionnaire.

Le nom « professionnel » donné à **l'engin** de manutention conduit par le manutentionnaire est :

**LA GIRAFE**

Pendant l'attente (**position chronotachygraphe sur repos**) de 13h30 à 14h de l'appel de votre exploitant, vous testez les connaissances géographiques de votre stagiaire.

**Question 7.** – Citez et placez sur la carte de France jointe, (document réponse R2/Page 13 de ce dossier), **pour le transport aller** :

- ✓ la ville du siège social de votre entreprise de transport ;
- ✓ la ville où vous avez quitté l'autoroute ;
- ✓ le Port autonome de Fos sur mer (au Sud ouest de la ville de Fos sur mer) ;
- ✓ les différentes autoroutes empruntées.

**Question 8.** – Complétez le document réponse R 3 / Page 14 de ce dossier, du ticket conteneur en précisant la signification de chaque zone identifiée..

*Tout c'est très bien passé, le jeune stagiaire téléphone à votre exploitant afin de lui indiquer que vous avez déchargé. Celui-ci vous dit de dételer « la suiveuse » sur le parking à l'entrée du port et de remonter uniquement « la tireuse » pour un **transport de retour**, (**FAX : RES-SOURCE 4**). Il vous remet notre numéro de transaction 44 268*

**Question 9.1** – Vous expliquez à votre stagiaire la différence technique qu'il y a entre « la suiveuse » et « la tireuse ». (Ressource 2)

La tireuse est la semi-remorque à train arrière extensible, les essieux coulissants sont équipés d'une sellette qui permet l'attelage de la suiveuse qui est une semi-remorque classique.

Avant de dételer « la suiveuse » vous donner à votre stagiaire, la **procédure d'immobilisation et de dételage** du véhicule à train arrière extensible (b-train) appelé « tireuse ».

**Question 9.2** – Décrivez cette procédure.

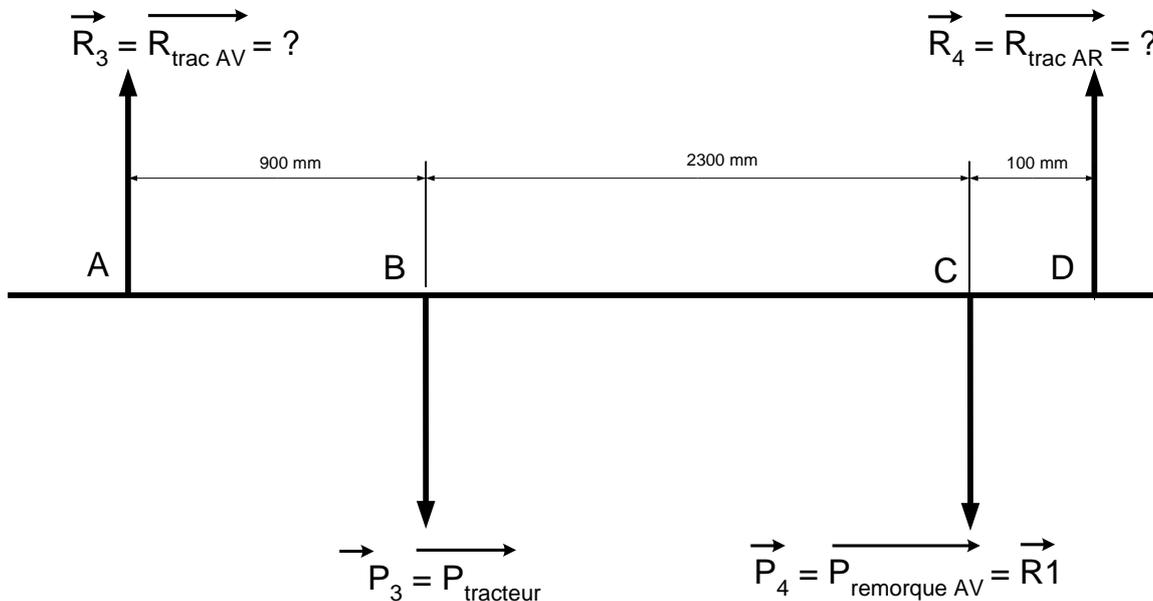
- 1- Vérifier que l'on ne crée aucune gêne et que le sol est stable;
- 2- Immobilisation de la suiveuse : cale + frein de parking ;
- 3- Retirer la sécurité en levant à fond le levier repère A ;
- 4- Débrancher les flexibles et cordons électrique entre la tireuse et la suiveuse ;
- 5- Maintenir le levier en haut et connecter le flexible rouge à la main rouge repère B située à proximité du levier A. Le vérin de déverrouillage de la sellette s'actionne ;
- 6- Lâcher le levier repère A ;
- 7- Vérifier que le témoin rouge soit totalement sorti de la sellette ;
- 8- Dégager la tireuse de sous la suiveuse ;
- 9- Serrer le frein de parking de la tireuse et déverrouiller l'ouverture pneumatique du système coulissant de l'essieu extensible ;
- 10- Reculer et verrouiller la fermeture pneumatique de l'essieu extensible.

**Question 9.3** – Dans la procédure d'ouverture de la sellette pneumatique représentée dans la RESSOURCE 2, il est demandé de connecter le flexible rouge à la main rouge pour actionner le vérin de déverrouillage ; Pourquoi selon vous est-il impératif d'utiliser le flexible rouge et non le jaune lors du dételage de la remorque suiveuse ?

Il est impératif de connecter la main rouge car le vérin d'ouverture de la sellette pneumatique ne tient que s'il y a de la pression d'air, si l'air est relâché avant le dételage, la sellette se referme, donc si l'on connecte le flexible jaune, quand le conducteur lâche le frein de parc pour avancer, il referme la sellette.

Le stagiaire demande si ce n'est pas possible de rouler avec la tireuse en position étendue.

**Question 9.4** – A l'aide de la méthode de calcul RESSOURCE 2, calculez la charge de chaque essieu du véhicule tracteur en reprenant la modélisation ci-dessous et analysez vos résultats afin de répondre au stagiaire :



$$\sum \vec{m} = \vec{0} \quad (\text{Somme des moments} = 0)$$

$$M(A)\vec{R}_3 + M(A)\vec{P}_3 + M(A)\vec{P}_4 + M(A)\vec{R}_4 = 0$$

$$(\vec{R}_3 \times AA) + (\vec{P}_3 \times AB) + (\vec{P}_4 \times AC) + (\vec{R}_4 \times AD) = 0$$

$$(0) + (-7365 \times 900) + (-14202,72 \times 3400) + (\vec{R}_4 \times 3300) = 0$$

$$\vec{R}_4 = \frac{(7365 \times 900) + (14202,72 \times 3200)}{3300}$$

$$\vec{R}_4 = 15780,97 \text{ DaN}$$

$$\vec{P}_3 + \vec{P}_4 - \vec{R}_4 - \vec{R}_3 = 0$$

$$7365 + 14202,72 - 15780,97 = \vec{R}_3$$

$$\vec{R}_3 = 5786,75 \text{ DaN}$$

**Conclusion** : le repli de la tireuse en configuration remorque 20 pieds classique aura pour effet d'opérer un transfert de charge vers le groupe d'essieu de la remorque qui est sous chargée en position dépliée. Le tracteur sera ainsi soulagé suffisamment pour être en accord avec la réglementation. On constate une surcharge du tracteur sur l'essieu arrière et une surcharge du PTAC tracteur en position étirée.

**Question 10.** – Après avoir expliqué à votre stagiaire, la différence entre les termes introduction/importation, vous lui demandez de nommer chaque intervenant du transport retour et de donner leur rôle.

Réponse : Document Réponse R4 / Page 15 de ce dossier.

**Question 11.** – Vous expliquez à votre stagiaire ce qu'est une darse, et vous lui demandez de vous indiquer la darse et le terminal ainsi que la zone dans laquelle vous devez récupérer le conteneur.

Définition et indication de la darse :

Bassin dans les ports méditerranéens, où des bateaux, des navires peuvent accoster pour charger ou décharger.

Le conteneur de retour est à prendre à la Darse 2 IMPORT, indiqué sur le bon à délivrer.

Identification de la darse, du terminal et de la zone de chargement :

Zone CC, identifiée sur le bon à délivrer.

*Une fois arrivé à la darse et dans la zone convenue, vous récupérez le conteneur ainsi que la pochette de bord douanière qui accompagne la marchandise du port de Fos sur mer à Lyon.*

**Question 12.** – Votre stagiaire vous demande le nom, le rôle, l'utilité de chaque document constituant la pochette de bord douanière. (RESSOURCE 8)

Réponse : Document Réponse R5 / Page 16 de ce document.

*Vous quittez le port vers 15h25 minutes, arrivé au carrefour de la fossette, une déviation temporaire due à un accident de la circulation est mis en place. Vous ne pouvez pas prendre la direction d'Arles. Vous décidez de prendre la direction de Salon de Provence en contournant l'étang de Berre par l'ouest, afin de rejoindre l'autoroute A7. Arrivé au péage de Lançon, à 16h, un nouveau ralentissement important sur 11 kilomètres est annoncé. Vous faites une coupure à l'échangeur. A 17h vous rentrez d'une seule traite jusqu'à Lyon.*

*Vous arrivez chez le transitaire à Lyon à 20h40 celui-ci procède au dédouanement de la marchandise, cela dure 5 minutes, il a une procédure de dédouanement à domicile (PDD). Il récupère le conteneur, vous repartez à 21h10.*

*Vous rentrez à l'entreprise « BD Transports » afin d'y stationner l'ensemble, il est 21H30 vous terminez votre journée.*

**Question 13.** – Expliquez en quoi consiste la procédure de dédouanement de la marchandise. Dédouaner c'est attribuer un régime douanier dit définitif à une marchandise d'origine tierce. Une fois le dédouanement réalisé la marchandise pourra circuler librement et être consommée. C'est-à-dire payer les droits de douane, mise en libre pratique et diverses taxes, mise à la consommation à l'état français par le biais d'une formalité douanière.

Un déclarant agréé en douane réalise cette formalité et la fait valider par les douanes (Bon à enlever).

**Question 14.** – Après avoir expliqué les termes suivants : amplitude, temps de service, vous faites remplir par votre stagiaire votre rapport journalier.

Amplitude : Temps passé entre le début et la fin d'une mission ;

Réponse : Document Réponse R6 / Page 17 de ce document.

**Question 15.1** – Déterminez le temps de service de votre journée et le rappel de loi sur la durée quotidienne de travail (toutes les conditions sont citées), respectez-vous le code du travail?

Temps de service : Amplitude moins les coupures ou Temps de conduite + Autres tâches.

Amplitude = 12h15 - 1h (repas) - 0,5h (attente de 13h30 à 14h) - 1h coupure à Lançon = **9h 45 de temps de service.**

**Rappel de la loi** : Durée quotidienne de travail :

La durée quotidienne de travail normalement de 10 h maxi, peut être portée à 12 h sous conditions (sauf en cas de travail entre 00 h et 5 h où la durée maxi reste 10 h) :

- à une fois par semaine sans condition.
- à deux fois par semaine : mais à ce dépassement est limité à 6 fois par période de 12 semaines, à et la durée hebdomadaire de travail doit être répartie sur cinq jours au moins.

***Donc à la vue de notre temps de service et de la loi, nous avons respecté le code du travail.***

**Question 15.2** – Représentez sous forme d'un organigramme de décision, la réglementation de la durée journalière du travail, appelé aussi temps de service ou temps de travail effectif, d'un conducteur routier de marchandise. RESSOURCE 9 .

Réponse : Document Réponse R7/ Page 18 de ce dossier.

**Question 15.3** – Votre employeur gère votre temps de travail au trimestre. Quelle souplesse cela apporte à votre exploitant.

Une plus grande souplesse sur la gestion des heures supplémentaires, si sur un mois il y a des heures supplémentaires par rapport à un mois en déficit d'heures, on lisse le temps de travail.

*Vous effectuez votre repos hebdomadaire, le lundi matin vous prenez en compte votre nouvelle mission. Il s'agit d'un transport de France en Ukraine de 20 palettes de sacs de papier sous un régime de Transit TIR.*

*Vous disposez du même tracteur, DAF XF 105 (RESSOURCE 2), par contre vous êtes attelé à une semi-remorque bâchée type « OPEN-BOX C+ » porte conteneur, de marque LIBNER .(RESSOURCE 10).*

**Question 16.1** – Quels sont les avantages et les inconvénients de la carrosserie « OPEN BOX C+ » de la marque LIBNER.

Réponse : Document Réponse R8 / Page 19 de ce dossier.

**Question 16.2** – Quelle évolution administrative a subi le régime de transit TIR depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2009.(RESSOURCE 11)

Depuis janvier 2009 une procédure informatique, DDU décliné TIR, accompagne la marchandise et est transmise à la douane de sortie du territoire douanier. Celle-ci est validée lorsque la marchandise quitte le territoire et le bureau de départ à l'information en temps réel. A terme il n'y aura plus que la procédure informatique.

## **Document Réponse R1**

### **Question 2**

#### **Pochette de Bord**

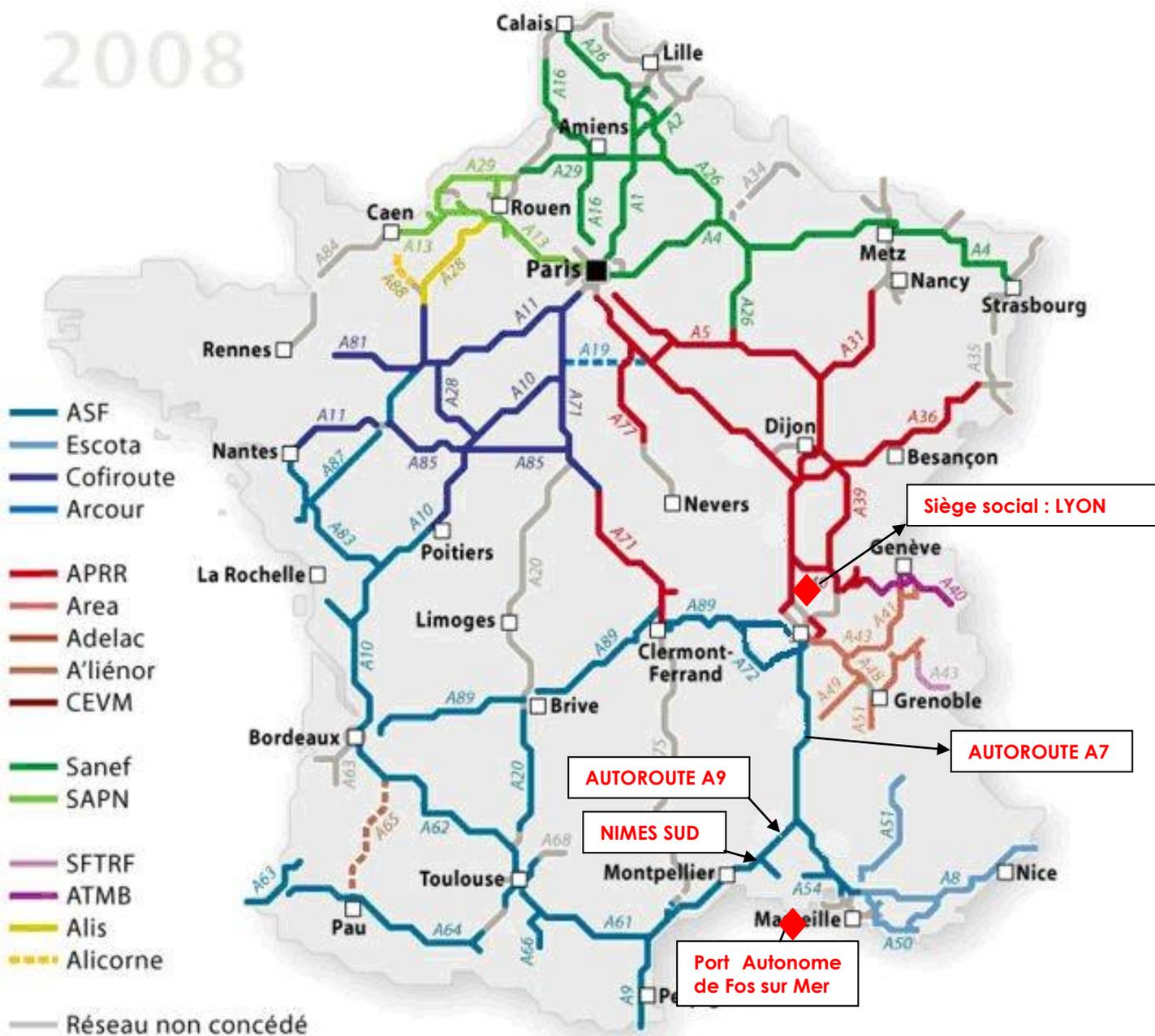
<b>Documents Conducteur</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Permis de conduire catégorie EC valide (visite médicale de – 5ans) ;</li><li>- FIMO + FCO (si FIMO plus de 5 ans) ;</li><li>- Carte conducteur du chrono tachygraphe numérique ;</li></ul>
<b>Documents Véhicule</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- 3 attestations d'immatriculations ;</li><li>- 3 attestations d'assurances ;</li><li>- <b>1 taxe à l'essieu car le tracteur fait + 12 tonnes de PMA./ A vérifier auprès des douanes</b></li></ul>
<b>Documents Entreprise / Exploitation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Copie de la licence communautaire car le véhicule fait plus de 6 tonnes de PMA ;</li></ul>
<b>Documents Marchandise</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- 2 lettres de voitures (1 par conteneur)</li></ul>
<b>Documents douanier accompagnant la marchandise</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un EAD (Exporting Accompaniment Document)</li></ul>

**Document Réponse R2**

**Question 7**

**GEOGRAPHIE**

**Carte de France**



## Document Réponse R3

### Question 8

#### Lecture d'un ticket conteneur

Chaque case vide correspond à une explication, que vous ferez. Voir exemple.

Identification de la zone ou le conducteur doit aller poser le conteneur

Zone **500** Transac **57755**  
Dechargement  
MEDU 245 7465

---

Type: 2201 20 DC Statut: PLEIN  
Brut: 117625  
Poids: 004357

---

Pour compte: MSC MED SHIP CIE  
RPO RP+ : ECT2382762  
Booking : 880587282  
Escale: MSC1 PROVISIOIRE MSC 31/12/08  
Port : POC POINTE DES GALETS

---

Rendez-vous : 43076  
Prix par : 80  
Effectué par : 80  
Numero carte : 13413  
Prevu le : 20/02/08 de 14H à 15H  
Passage le : 20/02/08 à 14H17

Identification du conteneur

Zone **500** Transac **57755**  
Dechargement  
MEDU 248 7465

---

Type: 2201 20 DC Statut: PLEIN  
Brut: 117625  
Poids: 004358

---

Pour compte: MSC MED SHIP CIE  
RPO RP+ : ECT2382762  
Booking : 880587175  
Escale: MSC1 PROVISIOIRE MSC 31/12/08  
Port : POC POINTE DES GALETS

---

Rendez-vous : 43076  
Prix par : 80  
Effectué par : 80  
Numero carte : 13413  
Prevu le : 20/02/08 de 14H à 15H  
Passage le : 20/02/08 à 14H17

Identification du transporteur routier qui a effectué le pré acheminement

Identification de l'horaire de passage à la borne d'entrée au port

Identification du numéro de plomb sur le conteneur

Identification de l'horaire de Rendez-Vous

Chrono: 54158 ID: 86720 Vale: 1002  
TERMINAL EUROFOS  
TICKET 2/2

Chrono: 54157 ID: 86720 Vale: 1002  
TERMINAL EUROFOS  
TICKET 1/2

Exemple : Un ticket par conteneur, dans notre situation il y a deux conteneurs car il s'agit du conteneur 2/2

## **Document Réponse R4**

### **Question 10**

#### **Différence entre les termes, introduction / Importation :**

On emploie le terme introduction ou expédition lors d'échange de marchandise dans le même territoire douanier : on introduit en France et on expédie de France.

On emploie le terme importation ou exportation lors d'échange de marchandise avec un territoire douanier différent : On importe en France et on exporte de France.

<b>Parties/acteurs</b>	<b>Rôle</b>
IFB / Lyon 69 : Commissionnaire transitaire agréé en douane.	Organisateur de transport et déclarant en douane, pour le compte de l'importateur.
International FRE / FOS 13 : Commissionnaire agréé en douane. Agence d'IFB Lyon.	Déclarant en douane pour le compte d'IFB Lyon. Il réalise le T1.
EUROFOS / Manutentionnaire portuaire	Manutentionne la marchandise sur le port
NYK LINES / Compagnie maritime	Transporter la marchandise lors du transport principal, maritime
BD Transports / Transporteur Routier	Transporter la marchandise lors du post-acheminement routier

**Document Réponse R5****Question 12**

<b>Nom</b>	<b>Rôle, Utilité de chaque document constituant la pochette douanière</b>
Original du Connaissance Maritime	Matérialise le contrat de transport maritime, prouve l'appartenance de la marchandise et permet de retirer la marchandise par le destinataire ou son préposé, le commissionnaire, au port de destination puis reste dans la pochette de bord et suit la marchandise jusqu'à destination.
Facture commerciale	La valeur facture de la marchandise sert de base de calcul lors du dédouanement et permet d'identifier les différents acteurs du contrat de vente.
DAU décliné DOCACC	Il s'agit d'un document douanier qui prouve que la marchandise d'origine tierce transite entre deux bureaux de douane de l'Union Européenne, en suspension des droits et taxes. Le T1 transitant par le Net entre les bureaux de douane, le DOCACC doit se trouver à bord du véhicule afin de justifier de ce régime douanier.
Certificat d'origine	Prouve l'origine de la marchandise et permet au destinataire de pouvoir bénéficier d'un taux de droit de douane réduit ou nul.

**Document Réponse R6**

**Question 14**

**Rapport Journalier**

**BD TRANSPORTS**

7 T Port Edouard Herriot  
Rue de Chalon sur Saône  
69007 Lyon 07  
Tel : 0472787963  
Fax : 0472787964

Transport public spécialisé  
dans les conteneurs  
Commissionnaire agréé en  
douane  
Location de matériaux  
Organisation de transports  
Stockage

**RAPPORT JOURNALIER**

NOM :

Prénom :

Journée du : 20/02

Kms arrivée : 188 231

Kms départ : 187 548

Kms parcourus : 683

<b>Semi-remorque Numéro</b>	<b>Heure Départ</b>	<b>Lieu de départ</b>	<b>Heure d'arrivée</b>	<b>Lieu d'arrivée</b>
4223VE69 / 1234TB 69	9h15	Lyon	14h17 variante 13h30	Port Fos sur Mer
4223VE69	15h25	Port de Fos sur Mer	20H15	Péage de vienne
	20h15	Péage de vienne	20h40	IFB Saint Laurent de Mure
	21h10	Saint Laurent de Mure	21h30	BD Transports
<b>Consommation Moyenne :</b>			<b>Amplitude</b>	De 9h15 à 21h10 = <b>12h15</b>
<b>Consommation totale / Kilométrage totale x 100 =</b> <b>(177 litres : 653) x 100 = <u>27,10 LITRES</u></b>			<b>Temps de conduite</b>	Nombre de kilo- mètres/vitesse moyenne = 653/78 = <b>8h 22</b>

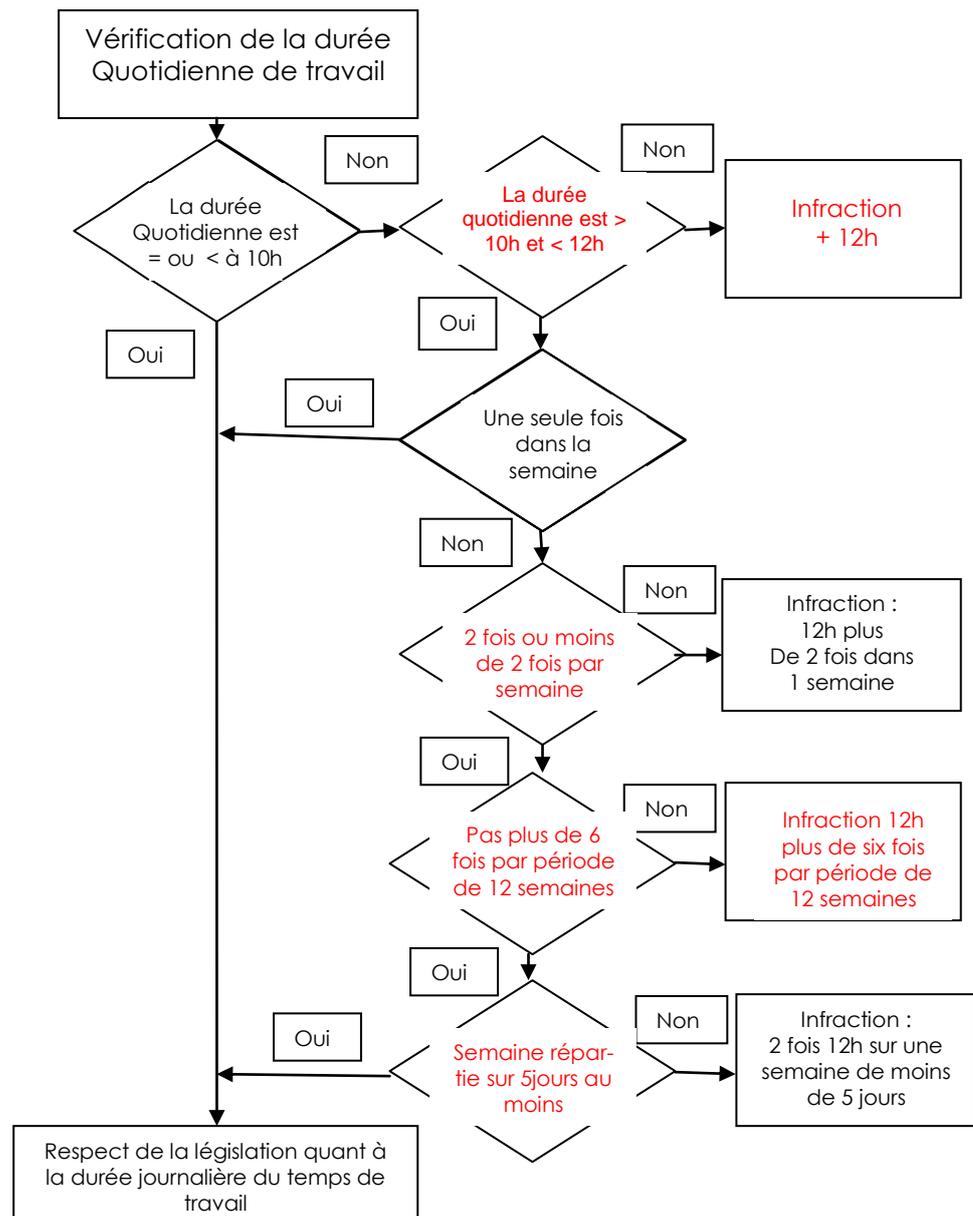
**A REMETTRE A L'EXPLOITATION EN FIN DE SEMAINE ou dans la boîte aux lettres exploitation**

# Document Réponse R7

## Question 15.2

### ORGANIGRAMME DE DECISION

Complétez l'organigramme de décision concernant la durée quotidienne de travail :



**Document Réponse R8**

**Question 16.1  
CARROSSERIE LIBNER  
OPEN BOX C+**

<b>AVANTAGES</b>	<b>INCONVENIENTS</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ <i>Polyvalence, on peut transporter aussi bien du vrac, qu'un conteneur, des palettes...</i></li><li>✓ <i>Protection du produit</i></li><li>✓ <i>Souplesse d'un rideau coulissant</i></li><li>✓ <i>Rigidité d'un fourgon</i></li><li>✓ <i>Rapidité d'ouverture</i></li><li>✓</li><li>✓</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ <i>Plus chère qu'une carrosserie standard (environ 15%)</i></li><li>✓ <i>Fragilité</i></li><li>✓</li></ul>

RESSOURCE 1 / VOTRE ENTREPRISE

**BD TRANSPORTS**

7 T Port Edouard Herriot  
Rue de Chalon sur Saône  
69007 Lyon 07  
Tel : 0472787963  
Fax : 0472787964

Transport public spécialisé  
dans les conteneurs  
Commissionnaire agréé en  
douane  
Location de matériels  
Organisation de transports  
Stockage

RESSOURCE 2 / VOTRE MATERIEL



## CARACTERISTIQUES TRACTEUR

République Française  
Communauté européenne



# Certificat d'immatriculation

PREFECTURE

N° Immatriculation

Date du certificat 37/001/T5BM31/QR04

(A) 280 BCN 69 (I) 09 / 01 / 2011 (B) 09 / 01 / 2011

(C.1) CAPITOLE FINANCE

(C.4a) EST LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE

(C.4.1) 1

B D TRANSPORT  
LE BOURG  
69430 CHENELETTE

(D.1) D.A.F.

(D.2.1)

(D.2) TB05NPI638

(E) XLRTE47MSOE690767

(D.3)

(F.3) 44000

(F.1)

(F.2) 19000

(G)

(G.1) 7365

(J)

(J.1) TRR (J.2)

(J.3) PR SREM

(K)

(P.1)

(P.2)

(P.3) GO

(P.6) 34

(Q)

(S.1) 2

(S.2)

(U.1) 90

(U.2)

(V.7)

(V.9)

(Y.1) 43.00

(Y.2)

(Y.3) 43.00

(I.1)

(A.1)

(X.1) VISITE AVANT LE 09 / 01 / 2012

(Z.1)



Pour le Préfet,  
280 Chef de Bureau,

*Dominique Klein*

Dominique KLEIN

Certificat d'immatriculation COUPON DETACHABLE

CAPITOLE FINANCE  
D.A.F.  
XLRTE47MSOE690767



3 20WAE 37 16/10/2007 078S 73493

## CARACTERISTIQUES SEMI –REMORQUES

Semi à train arrière extensible « tireuse »  
N° d'immatriculation 4223 VE 69

/ Semi classique pour conteneur 20 pied « suiveuse »  
N° d'immatriculation 1234 TB 69

## POIDS ET DIMENSIONS

PV : 4.320 t

PTAC : 32.00t

L x l : 6.8 m x 2.5 m

S : 17 m<sup>2</sup>

## POIDS ET DIMENSIONS

PV : 3.00 t

PTAC : 32.00t

L x l : 6.5 m x 2.5 m

S : 16.25 m<sup>2</sup>

**PROCEDURE DE FONCTIONNEMENT DE LA SELLETTE PNEUMATIQUE  
POUR VEHICULE A TRAIN ARRIERE EXTENSIBLE ASCA (B-Train) appelé « tireuse »**

**DETELAGE AVEC SELETTE PNEUMATIQUE**

- 1- Lever à fond le levier A pour ôter la sécurité ;
- 2- Maintenir le levier en haut et connecter le flexible rouge à la main rouge repère B situé à proximité du levier A. Le vérin de déverrouillage de la sellette s'actionne ;
- 3- Lâcher le levier repère A ;
- 4- Vérifier que le témoin rouge est totalement sorti de la sellette (\*)

Vérin de commande du verrouillage de la sellette

Témoin rouge sorti

**ATELAGE AVEC SELLETTE PNEUMATIQUE**

- 1- Débrancher la main rouge ayant servi au dételage (repère A) ;
- 2- Atteler le véhicule : le verrouillage est automatique ;
- 3- Procéder à l'essai de traction pour vérifier le bon enclenchement du verrou mécanique ;
- 4- Vérifier que le témoin rouge soit totalement masqué par la sellette (\*).

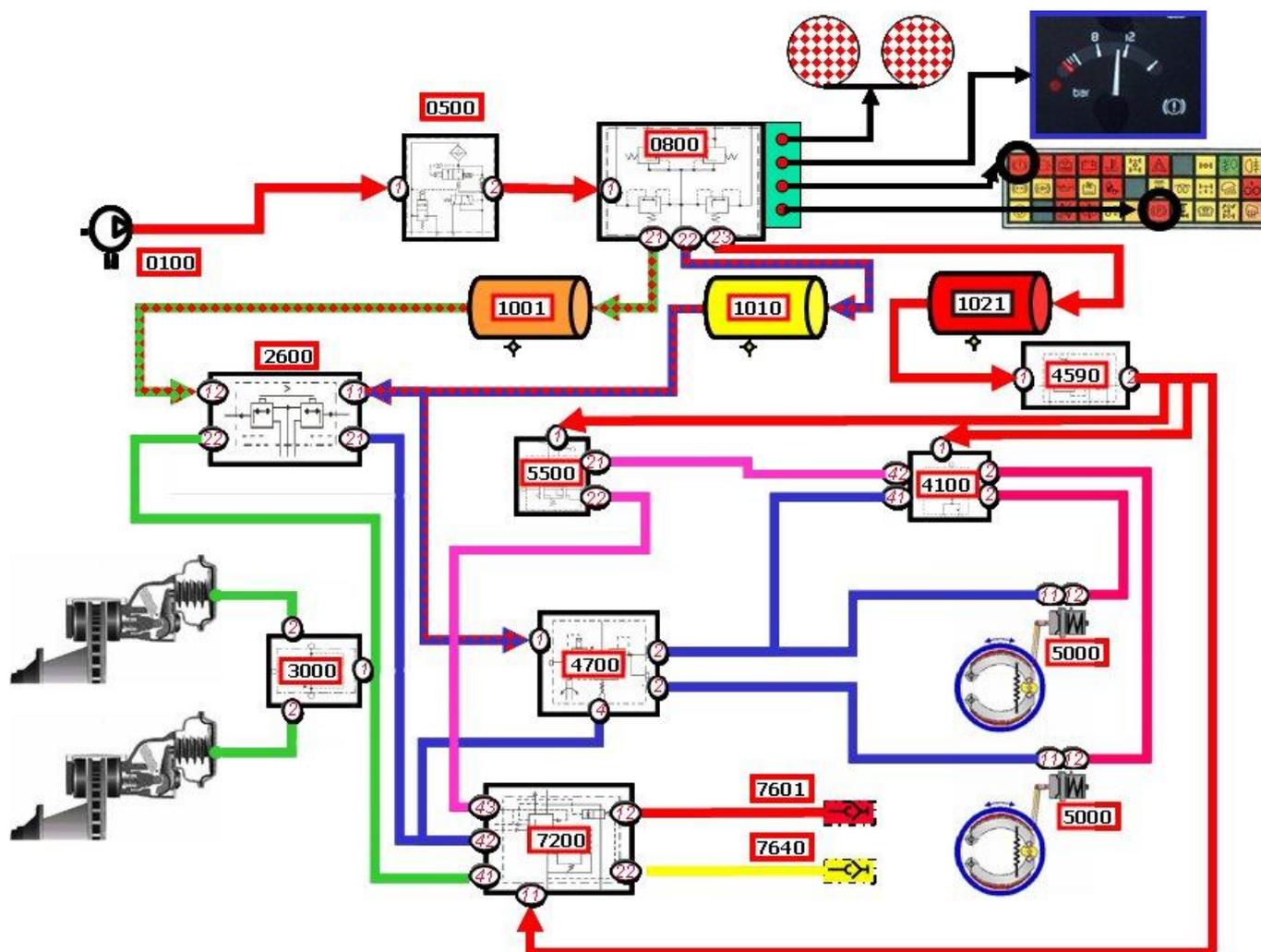
(\*) NOTA :

- Si le témoin rouge n'est pas conforme refaire les étapes à l'inverse et répéter les points 1,2 et 3 sans précipitation.

- Le témoin rouge est une sécurité et doit être régulièrement nettoyé afin de rester parfaitement visible.

Témoin rouge masqué

## SCHÉMA DE FREINAGE TRACTEUR



- 0100 → Compresseur (Non présent sur la maquette)
- 0500 → Dessiccateur
- 0800 → Valve de protection
- 1001 → Réservoir de frein avant
- 1010 → Réservoir de frein arrière
- 1021 → Réservoir de frein de stationnement
- 2600 → Robinet de frein de service duplex
- 3000 → Valve de desserrage rapide
- 4100 → Valve relais double / valve non addition des efforts
- 4590 → Détendeur combiné
- 4700 → Correcteur de freinage
- 5000 → Cylindre de frein AR à ressort
- 5500 → Robinet de frein de stationnement
- 7200 → Valve de commande de remorque

METHODE DE CALCUL DE LA CHARGE PAR ESSIEU

Par le théorème des moments

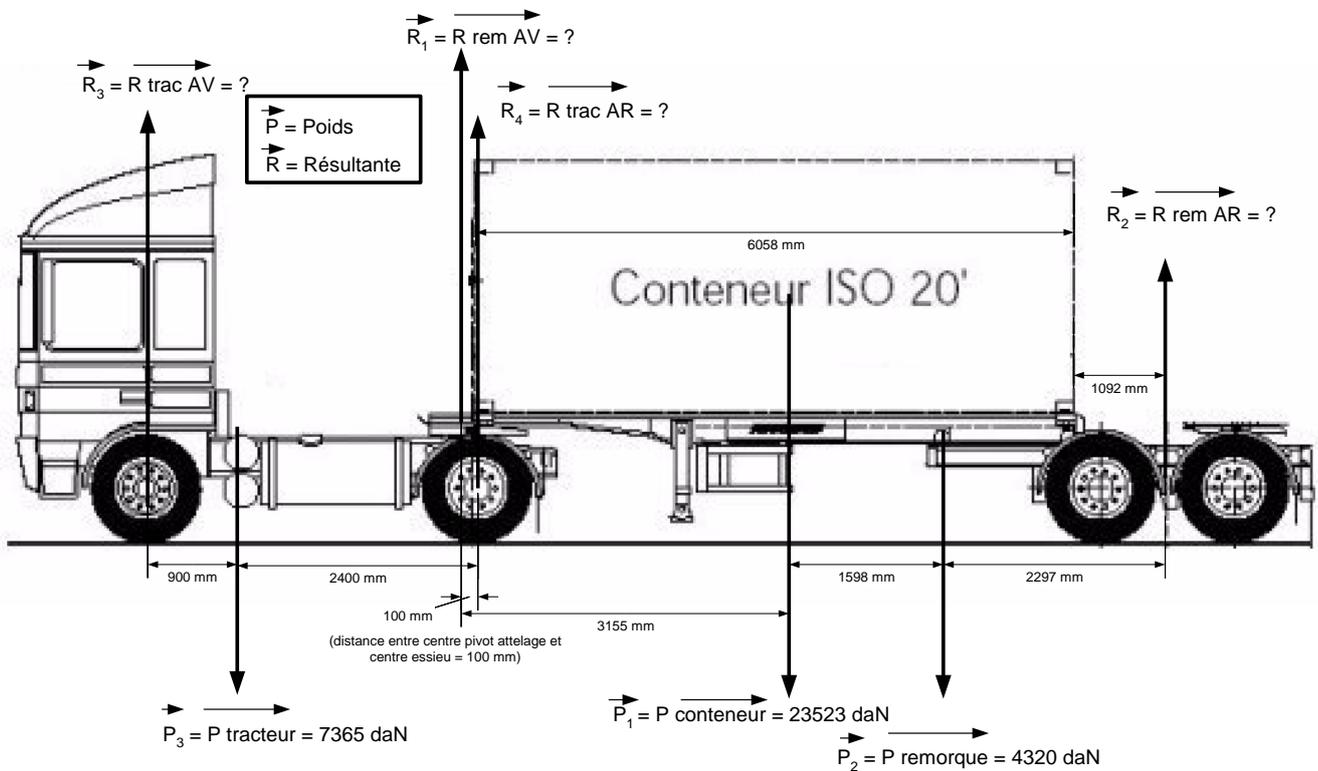
1) postulat d'origine

On suppose que :

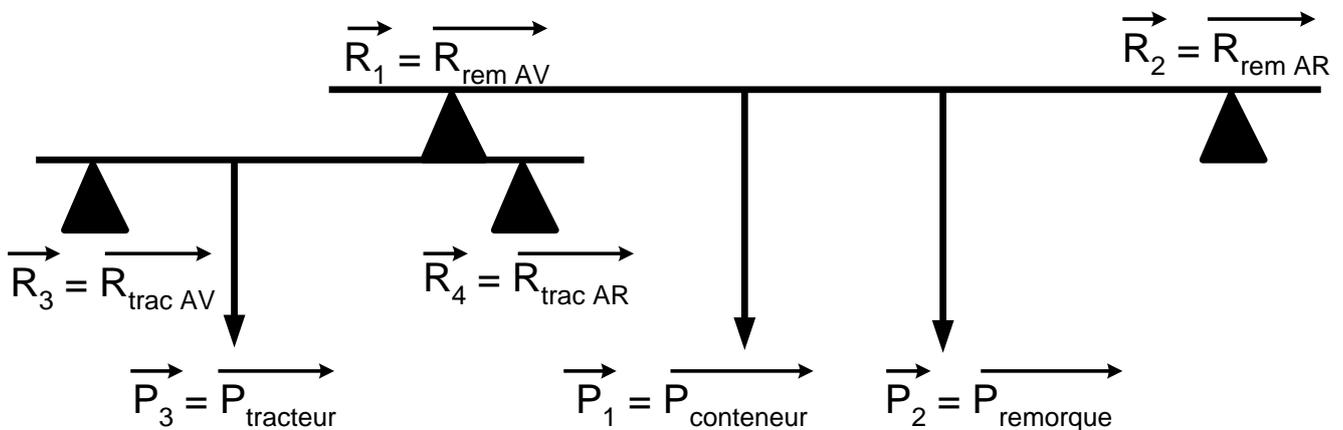
1kg = 1 daN

Le centre de gravité du conteneur est situé au croisement des diagonales

2) Mise en situation



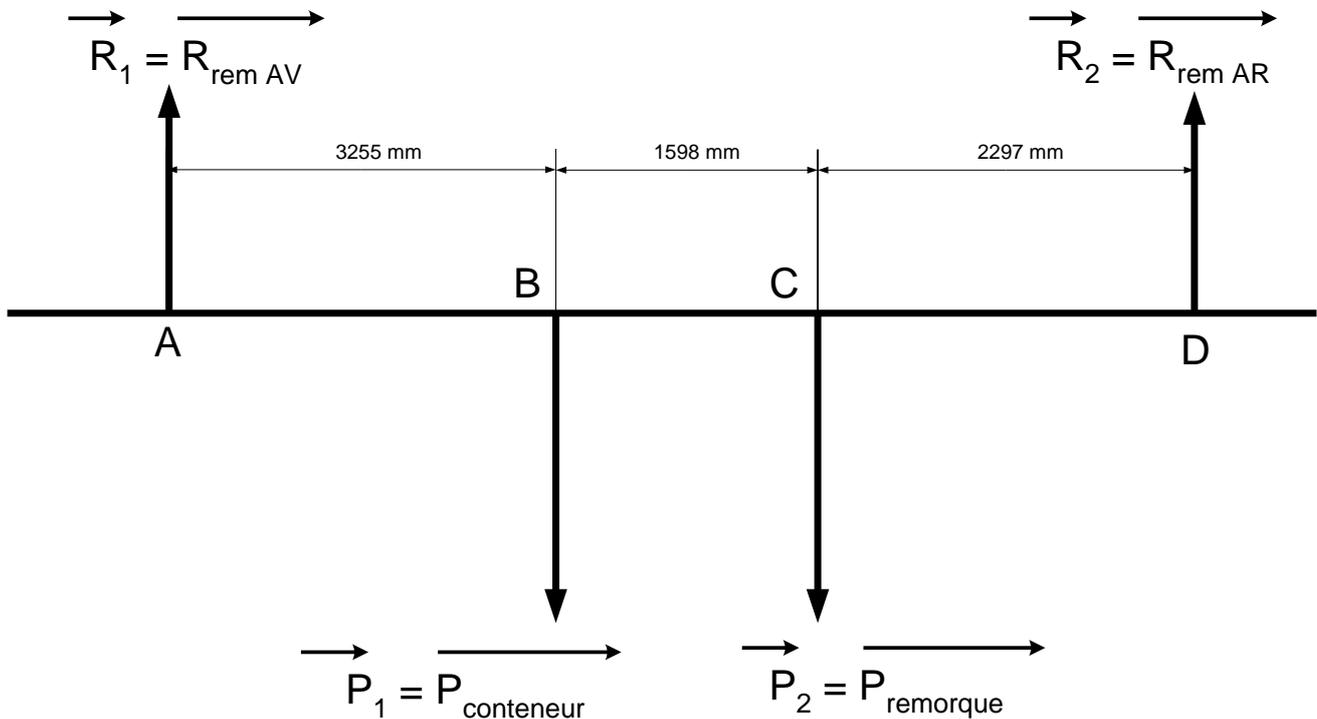
3) Modélisation de l'ensemble



## 4) Méthodologie

✚ Isoler chaque élément de l'ensemble en reprenant le schéma de chaque élément

## 4.1) Résolution de l'élément remorque



$$\sum \vec{m} = \vec{0} \quad (\text{Somme des moments} = 0)$$

$$M(A)\vec{R1} + M(A)\vec{P1} + M(A)\vec{P2} + M(A)\vec{R2} = 0$$

$$(R1 \times AA) + (P1 \times AB) + (P2 \times AC) + (R2 \times AD) = 0$$

$$(0) + (-23523 \times 3255) + (-4320 \times 4853) + (R2 \times 7150) = 0$$

$$R2 = \frac{(23523 \times 3255) + (4320 \times 4853)}{7150}$$

$$R2 = 13640,88 \text{ daN}$$

$$P1 + P2 - R1 - R2 = 0$$

$$R1 = 23523 + 4320 - 13640,88$$

$$R1 = 14202,72 \text{ daN} \quad (\text{Ce nombre représente donc le poids avant de l'ensemble remorque + conteneur qui s'applique sur la sellette du tracteur})$$

## RESSOURCE 3 / LES CONTENEURS

Conteneurs maritimes 20' ISO neufs



Tous les conteneurs maritimes disposent d'une porte à double battants sur pignon avec ouverture complète.

**Acier:** Parois en tôle ondulée, cadre en profils d'acier, plancher en bois sur traverses en acier

**Caractéristiques Standard :**

**Dimensions:**

**Intérieures** : Longueur : 5898 mm  
Largeur : 2350 mm  
Hauteur : 2390 mm

**Extérieures** : Longueur : 6058 mm  
Largeur : 2438 mm  
Hauteur : 2591 mm

**Poids :**

**Tare** : 2 200 kg  
**Poids total** : 30 Tonnes

Dans le domaine du transport, un conteneur, est un cadre métallique, en forme de parallélépipède, conçu pour le transport de marchandises par différents modes de transport. Ses dimensions ont été normalisées au niveau international. Il est muni, dans tous les angles, de pièces de préhension permettant de l'arrimer et de le transborder d'un véhicule à l'autre (pièces de coin, corner casting ou corner fitting). Il fait partie, avec les caisses mobiles et certaines semi-remorques, de la catégorie des UTI « unités de transport intermodal ». Il permet ainsi de diminuer les temps de rupture de charge et de transbordement. Ses adaptations spécifiques permettent de faciliter les opérations d'emportage et de dépotage des marchandises.

Selon la norme ISO (Organisation internationale de normalisation) établie en 1967, il y a trois grandes séries de conteneurs dont la longueur est respectivement de 20 pieds, 30 pieds et 40 pieds. Tous les conteneurs de ces trois séries ont la même largeur, 8 pieds (il y a douze pouces dans un pied. Un pied vaut donc :  $12 \times 2,54 = 30,48$  cm exactement), ce qui a permis le développement des navires porte-conteneurs. Les statistiques de transport intermodal sont généralement estimées en unités « EVP », soit « équivalent vingt pieds ». Les premiers cargos 8 500 EVP sont entrés en service au début des années 2000 et leur taille et capacité n'ont cessé de croître. En 2006, la compagnie danoise Maersk a lancé l'Emma maersk qui a une capacité de 11 000 conteneurs et est le plus long bateau du monde en activité.

Deux sociétés chinoises, CIMC qui détient la moitié du marché mondial avec 1,2 million d'unités produites en 2004, (contre 70 000 en 1994) et Singama sont les principaux fabricants de conteneurs. Un conteneur simple de 20 pieds coûtait en 2007 environ 1400 € pour une durée de vie de 15 ans.

## RESSOURCE 4 / VOTRE MISSION ALLER-RETOUR

VOYAGE ALLER : FAX DE POSITIONNEMENT CI-DESSOUS :

**IFB - International Freightbridge**  
**Parc d'activités les marchés du Rhône**  
**1 blv de l'Europe**  
**69 720 St Laurent de Mure**

Tel : 04.27.256.258 / Fax : 04.27.256.259

E-mail : p.dupra@france-ifbgroup.net

Lyon St Exupéry , le 19/02

De : Patrice  
Attn : Jean-Yves

Page 1 / 1

**POSITIONNEMENT CONTENEURS EXPORT**

Type de conteneur :	2x 20' MEDU 245 746/5 Plombs 4387 et MEDU 246 746/6 Plombs 4386
Nature du chargement :	Groupage 2 x 9 425 kgs <b><u>poids net</u></b> de la marchandise
Marchandise à prendre :	Le jeudi 19/02
Adresse positionnement :	IFB (International Freightbridge) Parc d'activités les marchés du Rhône 1 blv de l'Europe 69 720 St Laurent de Mure Ctc Valéry
Contact téléphonique :	<b><u>Puis : STOP DOUANE ST EXUPERY(69) pour avoir le Bon A Enlever de l'exportation non finalisée en cours de sortie et récupérer l'EAD (Exporting Accompaniment Document) qui doit se trouver à bord du véhicule.</u></b>
Date & heure de positionnement :	Le jeudi 19/02 - sans importance
Marchandise à livrer :	Le vendredi 20/02
Adresse positionnement :	DARSE1 EXPORT Manutentionnaire /Réceptionneur : EUROFOS (Fos sur Mer 13) Ctc Patrice
Contact téléphonique :	<b><u>Puis : STOP DOUANE FOS(13) pour faire valider l'exportation finalisée sortie définitive.</u></b>
Date & heure de positionnement :	Le vendredi 20/02 - au plus tard 14h30
Compagnie :	CMA -CGM
Retour du vide :	Aucun retour

**ATTENTION : RAPPELER L'EXPLOITANT A LA FIN DE CHAQUE TRANSPORT POUR D'EVENTUELLES MODIFICA-**

## DOSSIER RESSOURCES

### TIONS DE MISSION OU DE MATERIEL

**VOYAGE RETOUR : FAX DE POSITIONNEMENT CI-DESSOUS :**

**IFB - International Freightbridge**  
**Parc d'activités les marchés du Rhône**  
**1 blv de l'Europe**  
**69 720 St Laurent de Mure**

**Tel : 04.27.256.258 / Fax : 04.27.256.259**

**E-mail : p.dupra@france-ifbgroup.net**

*Lyon St Exupéry , le 19/02*

*De : Patrice*  
*Attn : Jean - Yves*

Page 1/2

### POSITIONNEMENT CONTENEURS IMPORT

Type de conteneur :	1x 20' n° TCLU5082632/
Nature du chargement :	Groupage 1 x 21323 kg <b>poïds net</b> de la marchandise
Marchandise à prendre :	Le vendredi 20/02
Adresse positionnement :	<b>STOP notre agence de Fos (13) pour réaliser la douane de transit. (Récupère le DOCACC et la pochette douanière)</b>
Contact téléphonique :	Voir Bon à délivrer <b>Ctc Patrice</b>
Date & heure de positionnement :	Le vendredi 20/02
Marchandise à livrer :	Le vendredi 20/02
Adresse positionnement et de dédouanement :	IFB (International Freightbridge) Parc d'activités les marchés du Rhône 1 blv de l'Europe 69 720 St Laurent de Mure
Contact téléphonique :	<b>Ctc Patrice</b>
Date & heure de positionnement :	Le vendredi 20/02 - Après 20h
Compagnie :	NYK LINES
Retour du conteneur vide :	Aucun retour

**ATTENTION : RAPPELER L'EXPLOITANT A LA FIN DE CHAQUE TRANSPORT POUR D'EVENTUELLES MODIFICATIONS DE MISSION OU DE MATERIEL**

## Suite Fax (Voyage Retour)

Page 2/2

Délivrer par le transitaire à FOS SUR MER (International FRE)

**BON A DELIVRER**Edité le : 15/02 A : 16 :55 :30  
Bad n° 00495382

Par : International FRE

Bad n° 00495382

Zone : ZCC

Lieu : Darse 2 IMPORT

Navire : NYK ANTARES

Date d'arrivée : 15/03

Port d'origine : HUANGPU

Pays :CHINE

Agent Fret (compagnie maritime) : NYK LINES

Réclamateur : IFB (International Freightbridge)

Fos sur Mer (13)

Commissionnaire déclarant : International FRE

Correspondant portuaire :

Tiers à facturer : International FRE

Référence CONNAISSEMENT : 6300030479

Destinataire : IFB (International Freightbridge)

St Laurent de Mure (69)

Manutentionnaire EUROFOS

Dossier de facturation : 742740

Commentaires :

**CONTENEURS / REMORQUES****Numéro Conteneur****Réf aléatoire BAD****Conditionnement****Poids Net (kg)**

N° TCLU5082632/

00495382

20' OL SANS IS

21323

**Post Acheminement :**

Transporteur : BD Transports (69)

Mode de transport : ROUTE

Lieu de destination :

Commentaires de restitution : AUCUN RETOUR

**RESSOURCE 5**

/

**CONTRAINTES D'EXPLOITATIONS & INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Le commissionnaire est intransigeant sur le respect des horaires.

Le B-train est stationné sur le site de votre entreprise, son temps de prise en charge est de 30 minutes.

La distance aller est de 330 km ;

La distance retour est de 353 km

La vitesse moyenne aller et retour est de 78 km/h.

Le temps passé sur le site de FOS SUR MER, comprenant :

- ✓ le déchargement des deux conteneurs, l'attente afin de réaliser les procédures administratives,
- ✓ la mise sous transit du conteneur du retour (il sera **dédouané** à LYON par le service douane d'IFB), l'acceptation des douanes via le système internet,
- ✓ le rechargement, la pesée chargée,

**dure 1,5 heures créditées sur l'activité du conducteur.**

Quantité de carburant consommé sur la journée de travail : 177 litres

RESSOURCE 6  
/  
TICKETS AUTOROUTE



BP198  
84107 ORANGE CEDEX  
Tel:04.90.11.34.34

ATTESTATION DE PASSAGE  
N° A0511127582210100539  
Date:20/02/09 Hre: 11:27  
Sortie..... NIMES SUD  
Entree..... Vienne  
Classe-tarif..4 km..207

PRIX TTC.....47,80 euros  
CE N'EST PAS UNE FACTURE

Paie ment...47,80 E ..DKV

N° carte: 6199890056



BP325 26503  
BOURG-LES-VALENCE  
CEDEX  
Tel:04.75.75.20.00

ATTESTATION DE PASSAGE  
N° A0512015572012701804  
Date:20/02/09 Hre: 20:15  
Sortie.....Vienne  
Entree.....Lancon  
Classe-tarif..4 km..284

PRIX TTC.....64,30 euros  
CE N'EST PAS UNE FACTURE

Paie ment...64,30 E ..DKV

N° carte: 6199890056

## RESSOURCE 7

/

TICKETS IMPRIMES PAR CONTENEUR AU PORT

VOYAGE ALLER

<b>Zone ZCC</b>	<b>Transac 57755</b>
<b>Dechargement</b>	<b>MEDU 245 746/5</b>
Type : 22G1 20'DC Statut : Plein Brut : 11t625 Plombs : 004387	
Pour compte : MSC MEDCHIP CIE AMQ AP+ : ECT2382762 Booking : MR0187232 Escale: MSC1 Provisoire MSC 311209 Port: PDG Pointe des Galets	
Rendez-vous : 4376 Pris par : BD Transports Effectué par :BD Transports Numéro de carte : 13413 Prévu le : 20/02/09 de 14h à 15h Passage le : 20/02/2009 à 14h17	
Chrono 54 158	
TERMINAL EUROFOS	
TICKET 1/2	

<b>Zone ZCC</b>	<b>Transac 57755</b>
<b>Dechargement</b>	<b>MEDU 246 746/6</b>
Type : 22G1 20'DC Statut : Plein Brut : 11t625 Plombs : 004386	
Pour compte : MSC MEDCHIP CIE AMQ AP+ : ECT2382762 Booking : MR0182345 Escale: MSC1 Provisoire MSC 311209 Port: PDG Pointe des Galets	
Rendez-vous : 4376 Pris par : BD Transports Effectué par :BD Transports Numéro de carte : 13413 Prévu le : 20/02/09 de 14h à 15h Passage le : 20/02/2009 à 14h17	
Chrono 54 157	
TERMINAL EUROFOS	
TICKET 2/2	

**RESSOURCE 8**

/

**POCHETTE DE BORD DOUANIERE  
DU TRANSPORT RETOUR  
PORT DE FOS SUR MER – LYON**

**Composée :**

- ✓ **d'une facture commerciale**
- ✓ **d'un connaissement maritime**
- ✓ **d'un certificat d'origine**
- ✓ **d'un document d'accompagnement de la marchandise (DOC-ACC)**

## Annexe 8 / FACTURE COMMERCIALE



Somasia Pte Ltd

45 Cantonment Road - SINGAPORE - 089748

Certificate of incorporation : 20000 2390 H

## COMMERCIAL INVOICE

<b>Seller:</b> SOMASIA PTE LTD 45 CANTONMENT ROAD SINGAPORE 089748 SINGAPOUR			<b>Invoice Number:</b> 1630	
			<b>DATE</b> 15/02/2009	
			<b>Exporter reference:</b> FSHP 09-41-42-43-44	
<b>Buyer:</b> SOMAGIC BARBECUES 71290 LA GENETE France			<b>Send to (Consignee):</b> SOMAGIC LA GENETE 71290 CUISERY AND RLT DOUANES TRANSIT 71100 CHALON SUR SAONE	
<b>Country of Origin:</b> CHINA		<b>L/C Number:</b> TT		
<b>Country of Destination:</b> France		<b>Expiry Date :</b>		
<b>Incoterm:</b> FOB HUANGPU		<b>Issuing Bank:</b> CREDIT LYONNAIS LYON France		
<b>Place of receipt:</b> HUANGPU		<b>Invoice Currency:</b> USD		

Order Number	Order Number	Item Reference	Product Description	Quantity	Unit Price	Amount
FSHP 09-41	20-B09	315538I NF	1X20HQ CONTAINER N° TCLU5082632 MANILLA : Charcoal barbecue	1920		
FSHP 09-42	69-B09	347470I NF	1X40 HQ CONTAINER N° TCLU5083011 BRIGHTON : Charcoal barbecue	1266		
FSHP 09-43	69-B09	335135I NF	1X40 HQ CONTAINER N° TCLU5080347 KIEV : Charcoal barbecue	2448		
FSHP 09-44	69-B09	335135I NF	1X40 HQ CONTAINER N° TCLU5082910 KIEV: Charcoal barbecue	2448		
TOTAL GW : 58935,62 KGS NW : 50021,26 KGS NB DE COLIS : 3538				8082	TOTAL IN USD	150 000, 20

<b>Beneficiary Bank:</b> CREDIT LYONNAIS 136 COURS LAFAYETTE 69489 LYON CEDEX 03 France	<b>Bank Code:</b> 3000202625
<b>Account number:</b> 0000063232L 08	<b>Swift Transfer:</b> CRLY FRPP XXX

45 Cantonment Road - SINGAPORE - 089748

Certificate of incorporation : 200002390 H

Sales Office contact : Somagic Barbecues - BP 36 - F71290 La Genète  
 Phone : 33 (0) 385 32 27 50 - Fax : 33 (0) 385 32 27 58 - E.mail : somasia@somagic.fr  
 +33 (0)3 85 32 27 50  
 +33 (0)3 85 32 27 58  
 E-mail : somasia@somagic.fr

Factory : Somasia Production Ltd  
 Baitang, Longgui District, Guangzhou, China.

## Annexe 8 / CONNAISSEMENT MARITIME

# NYK LINES

**BILL OF LADING** No. 6300030479

<b>Shipper</b> SOMASIA SINGAPORE CHINA		<p>RECEIVED in apparent good order and condition except as otherwise noted the total number of Containers or other packages or units enumerated below for transportation from the place of receipt to the place of delivery subject to the terms hereof. One of the Bills of Lading must be surrendered duly endorsed in exchange for the Goods of the Delivery Order.</p> <p>On presentation of this document (duly endorsed) to the Carrier by or on behalf of the Holder, the rights and liabilities arising in accordance with the terms hereof shall (without prejudice to any rule of common law or statute rendering them binding on the Merchant) become binding in all respects between the Carrier and the Holder as though the contract evidenced hereby had been made between them. IN WITNESS whereof two original Bills of Lading unless otherwise stated below have been signed, one of which being accomplished, the other(s) to be void.</p> <p>"All agreements, dock receipts or freight engagements for the shipment of the goods are superseded by this bill of lading, and all its terms, whether written, typed, stamped or printed, are accepted and agreed by the Shipper and Consignee to be binding as fully as if signed by each of them, any local customs or privileges to the contrary notwithstanding. if required by the Carrier, one signed bill of lading duly endorsed must be surrendered to the agent of the Ship at the port of discharge in exchange for delivery order".</p>	
<b>Consignee or to his order</b> IFB 1 Bd de l'Europe 69701 st LAURENT de MURE			
<b>Notify Address</b> IFB 13 FOS SUR MER			
<b>Pre Carriage by</b>	<b>Place of receipt</b> CHESTER/PA		
<b>Vessel</b> NYK ANTARES	<b>Port of loading</b> HUANGPU		
<b>Port of discharge</b> FOS	<b>Place of delivery</b> FOS		
		<b>Number of original Bs L.</b> 3	
<b>Particulars of cargo as declared by shipper</b>			
<b>Marks and Number</b>	<b>No. of pckgs.</b>	<b>Description of packages and goods</b>	<b>Gross weight    Cubic Metre</b>
TCLU 508263/2	size	20 foot / 14 pcs / seal : 3221740	23523 kg
<b>Freight details, charges etc.</b> HUANGPU		<p>The Present Contract agreed between the Shipper and the Owner or (Charterer) of the above named vessel is subject to the clauses and conditions on the back hereof also the conditions of carriage set out above, which the shipper accepts whether or not signed by him.</p> <p>CONTAINER AND VEHICLE DEMURRAGE. Attention is drawn to the Carrier's Terms and Conditions for Containers and Vehicle Demurrage which apply to this contract and which may be obtained from the Carriers or their Agents.</p>	
<b>Account of shipper / consignee</b>		<b>Place and date of issue</b> HUANGPU	
<b>Signature of the shipper</b>		<b>Signature for the carrier as agent only</b>	

Annexe 8 / CERTIFICAT D'ORIGINE



<p>1. Expéditeur (nom, adresse, pays) <i>Consignor Expeditador</i>          المرسل / 发货人 / Отправитель          SOMASIA          SINGAPOUR CHINE</p>	<p>N° 057</p>	<p>ORIGINAL</p>
<p>2. Destinataire (nom, adresse, pays) <i>Consignee Destinatarie</i>          المرسل اليه / 收货人 / Получател          IFB          1 Boulevard de l'Europe          69720 St Laurent de Mure</p>	<p>COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE          EUROPEAN COMMUNITY / COMUNIDAD EUROPEA          المجموعة الأوروبية          欧洲共同体          ЕВРОПЕЙСКОЕ СООБЩЕСТВО  <b>CERTIFICAT D'ORIGINE</b>          CERTIFICATE OF ORIGIN / CERTIFICADO DE ORIGEN          شهادة التمسيد / 原产地证明          СЕРТИФИКАТ ПРОИСХОЖДЕНИЯ ТОВАРА</p>	
<p>4. Informations relatives au transport (mention facultative)  <i>Transport details Expedition: مواصلات / 运输情况</i>          Вид транспорта и маршрут следования (насколько это известно)          Boat</p>	<p>3. Pays d'origine <i>Country of origin Pais de origen</i>          المرشد / 原产国 / Страна происхождения          CHINE</p>	<p>5. Remarques <i>Remarks Observaciones</i>          ملاحظات / 备注 / Для служебных отметок</p>
<p>6. N° d'ordre ; marques, numéros, nombre et nature des colis ; désignation des marchandises  <i>Item number ; marks, numbers, number and kind of packages ; description of goods</i>          N° de orden ; marcas, números, nombre y naturaleza de los bultos ; designación de las mercancías          مواصفات البضاعة : رقم التسلسل ، العلامة ، رقم الطرود ، عدد وطبيعة الطرود          序号 ; 商标 ; 号码 ; 包装件数量和性质 ; 商品种类 ;          Порядковый номер, маркировочные знаки, нумерация, количество мест и вид упаковки; описание товара          SOMAGIC          640 CARTONS          1 TC BARBECUES</p>	<p>7. Quantité <i>Quantity Cantidad</i>          الكمية / 数量          Количество          3 603,60          15 514,20</p>	
<p>8. L'autorité soussignée certifie que les marchandises désignées ci-dessus sont originaires du pays figurant dans la case N°3          THE UNDERSIGNED AUTHORITY CERTIFIES THAT THE GOODS DESCRIBED ABOVE ORIGINATE IN THE COUNTRY SHOWN IN BOX 3.          LA AUTORIDAD INFRASCrita CERTIFICA QUE LAS MERCANCIAS DESIGNADAS SON ORIGINARIAS DEL PAIS INDICADO EN LA CASILLA N°3          تشهد السلطة الموقعة أدناه أن البضائع المذكورة أعلاه مصدرها البلاد المذكورة في الحقل رقم 3          签发该证当局证实上述商品原产于第3栏内所注明的国家          Подписавший уполномоченный орган удостоверяет, что вышеприведенные товары происходят из страны, указанной в графе N° 3</p>		
<p>A SINGAPOUR LE 10/02/2009</p> <p>Lieu et date de délivrance : désignation, signature et cachet de l'autorité compétente          Place and date of issue : name, signature and stamp of competent authority          Lugar y fecha de expedición : designación, firma y sello de la autoridad competente          Место и дата выдачи : наименование, подпись и печать уполномоченного органа</p> <p>F. FOULQUIER          Service Commerce Extérieur          CHAMBRE DE COMMERCE et d'Industrie de MONTBELLAIN et du T.S.G.</p>		

REPRODUCTION INTERDITE

N° 5200500

## Annexe 8 / DAU décliné DOC ACC

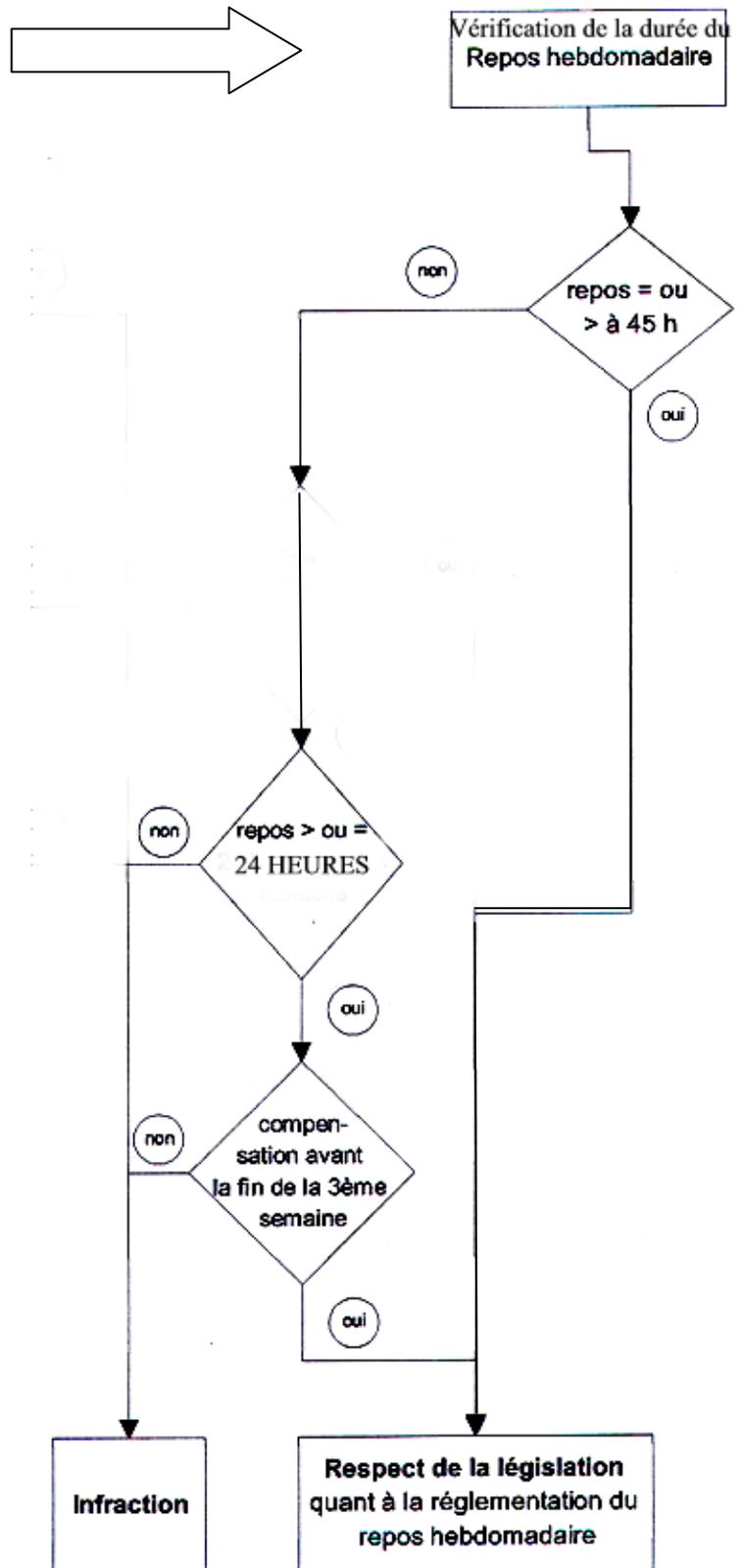
COMMUNAUTE EUROPEENNE		1 REGIME		MRN 08FR23000529917800	
TRANSIT - DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT	2 Expéditeur/Exportateur No.		DOCACC		
	3 Formulaires		4 Liste chargement		
	5 Articles		6 Total des colis		
	1		640		
8 Destinataire No.		Exemplaire de renvoi à transmettre au bureau de:			
IFB - International Freightbridge Parc d'activités les marchés du Rhône 1 bld de l'Europe 69 720 St Laurent de Mure		Port Autonome MARSEILLE /FOS SUR MER Bassin ouest Mode Gravelau			
18 Identité et nationalité du moyen de transport au départ		15 Pays d'expédition/d'exportation		17 Pays de destination	
TCLU508263/2		FR		FR	
31 Colis et désignation des marchandises		32 Article		33 Code des marchandises	
SOMAGIC 23MI811969LAL / TCLU5082632 / 640 / CARTON 1 TC 2) BARBECUES		1 No			
				35 Masse brute (kg) 25 523,000	
				38 Masse nette (kg)	
		40 Déclaration sommaire/Document précédent			
44 Mentions spéciales/ Documents Produits/ Certific. et autorisations					
55 Transbordement		Lieu et pays:		Lieu et pays:	
Ident. et nat. nouv. moyen transport:		Ident. et nat. nouv. moyen transport:		Ident. et nat. nouv. moyen transport:	
Ctr. (1) Indiquer 1 si OUI ou 0 si NON		Ctr. (1) Indiquer 1 si OUI ou 0 si NON		Ctr. (1) Indiquer 1 si OUI ou 0 si NON	
F VISA DES AUTORITES COMPETENTES		Nouveaux scellés: Nombre: marques		Nouveaux scellés: Nombre: marques	
Signature: Cachet:		Signature: Cachet:		Signature: Cachet:	
<input type="checkbox"/> Information déjà mise dans le système		<input type="checkbox"/> Information déjà mise dans le système			
50 Principal obligé No. 394R2880000034		C BUREAU DE DEPART			
IFB FOS SUR MER		PORT MARSEILLE / FOS			
51 Bureaux de passage prévus (et pays)					
52 Garantie non valable pour 04FR9620000055705		Code 1		53 Bureau de destination (et pays)	
D CONTROLE PAR LE BUREAU DE DEPART		I CONTROLE PAR LE BUREAU DE DESTINATION			
Résultat: Considéré satisfaisant		Date d'arrivée:		Exemplaire de renvoi transmis	
Scellés apposés: Nombre: 0		Contrôle de scellés:		le:	
marques:		Remarques:		après inscription sous le	
Dela(date limite): 20 / 02 / 2009				No	
				Signature: Cachet:	



**EXEMPLE D'ORGANIGRAMME  
DE DECISION**
**Rappel des textes de loi :**

Le code du travail interdit d'occuper un salarié plus de six jours par semaine. Ce repos hebdomadaire doit être pris le dimanche mais en fonction des besoins d'exploitation, ce repos peut être pris, par roulement un autre jour que le dimanche.

Le règlement CEE prévoit que les conducteurs de véhicules de plus de 3,5 tonnes de PTAC bénéficient d'un repos de 45h minimum en fin de semaine ou à cheval sur une fin de semaine et le début de la semaine suivante ; ce repos peut être réduit au minimum à 24h ; les heures de repos manquantes doivent être récupérées avant la fin de la 3<sup>ème</sup> semaine qui suit, il ne doit pas être fractionné et doit être accolé à un repos journalier ou hebdomadaire.



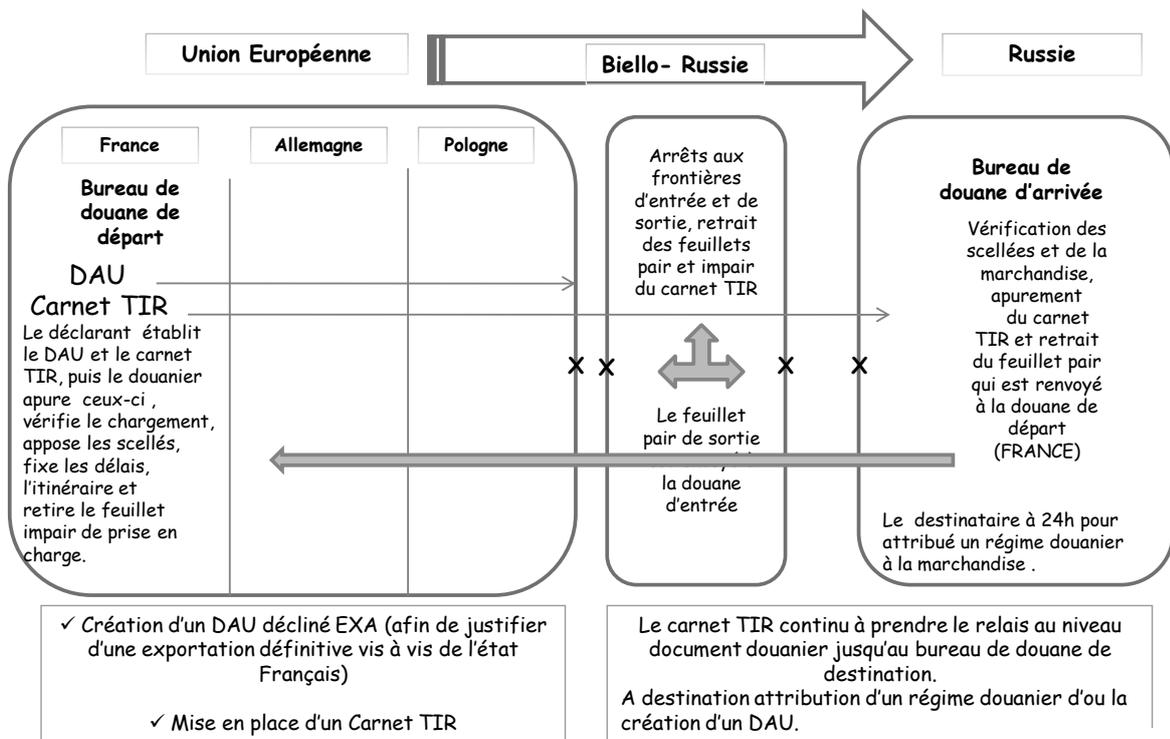
**RESSOURCE 10**  
/  
**CARROSSERIE LIBNER TYPE « OPEN BOX C+ »**



Carrosserie bâche à Ouverture Totale, adaptable sur semi-remorque plateau porte-containers 20-40 pieds.  
-Destinée au transport de marchandises euro-palettes, bobines, acier, bois, plaques de plâtre, vrac ...  
- Configuration plateau et porte-containers  
- Chargement container 40 ou 20 pieds



**RESSOURCE 11**  
/  
**DEROULEMENT DES OPERATIONS ADMINISTRATIVE D'UN TRANSPORT  
SOUS CONVENTION TIR AVANT JANVIER 2009**



A la fin du transport le conducteur remettra son carnet TIR à son exploitant qui le fera parvenir à l'organisme garant dans les délais de validité.

# **COMMENTAIRES SUR L'ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ**

**2011**

## **1 – Rappel des textes en vigueur :**

### **Épreuve écrite d'admissibilité :**

Étude d'un produit, d'une réalisation, d'un processus, d'un service ou d'une action de maintenance.

L'épreuve a pour but de vérifier que le candidat est capable de mobiliser les connaissances et les compétences requises afin d'effectuer des analyses et/ou de proposer des solutions ou des modifications en réponse à des contraintes propres au domaine professionnel concerné.

S'appuyant sur un dossier technique qui peut contenir différentes données relatives, soit aux caractéristiques du produit, soit au moyen de production, soit à l'action de maintenance, soit au service, l'épreuve conduit les candidats à :

- effectuer des analyses et des recherches ;
- interpréter des valeurs spécifiées et des prescriptions techniques ;
- vérifier des caractéristiques et/ou justifier des choix ;
- proposer des solutions ou des modifications afin de satisfaire à des prescriptions techniques.

Durée : cinq heures ; coefficient 3.

### **L'évaluation de l'épreuve porte notamment sur :**

- la pertinence et l'exactitude des connaissances techniques et scientifiques mobilisées,
- la qualité des descriptions des divers procédés,
- la rigueur des analyses conduites et des démarches utilisées,
- la pertinence des solutions proposées,
- la précision et l'exactitude du vocabulaire scientifique et technique.

### Observations des résultats par partie du sujet :

Thèmes du sujet	Histogrammes	Observations																																				
<p><b>Préparation d'un transport</b></p> <p><i>Note maxi 15 /20</i> <i>Moyenne 8,7 /20</i></p>	<table border="1"> <caption>Données de l'histogramme : Préparation d'un transport</caption> <thead> <tr><th>Score</th><th>Fréquence</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>4</td><td>1</td></tr> <tr><td>5</td><td>4</td></tr> <tr><td>6</td><td>4</td></tr> <tr><td>7</td><td>2</td></tr> <tr><td>8</td><td>5</td></tr> <tr><td>9</td><td>9</td></tr> <tr><td>10</td><td>6</td></tr> <tr><td>11</td><td>7</td></tr> <tr><td>12</td><td>5</td></tr> <tr><td>13</td><td>2</td></tr> <tr><td>14</td><td>2</td></tr> <tr><td>15</td><td>2</td></tr> </tbody> </table>	Score	Fréquence	4	1	5	4	6	4	7	2	8	5	9	9	10	6	11	7	12	5	13	2	14	2	15	2	<p>Cette partie a été traitée par une majorité de candidats.</p> <p>25% des candidats ne savent pas préparer un transport, la base du métier.</p> <p>Trop d'erreurs sur l'analyse des ressources.</p>										
Score	Fréquence																																					
4	1																																					
5	4																																					
6	4																																					
7	2																																					
8	5																																					
9	9																																					
10	6																																					
11	7																																					
12	5																																					
13	2																																					
14	2																																					
15	2																																					
<p><b>Réalisation d'un transport</b></p> <p><i>Note maxi 19 /20</i> <i>Moyenne 11 /20</i></p>	<table border="1"> <caption>Données de l'histogramme : Réalisation d'un transport</caption> <thead> <tr><th>Score</th><th>Fréquence</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td>1</td></tr> <tr><td>6</td><td>2</td></tr> <tr><td>7</td><td>1</td></tr> <tr><td>8</td><td>6</td></tr> <tr><td>9</td><td>4</td></tr> <tr><td>10</td><td>4</td></tr> <tr><td>11</td><td>7</td></tr> <tr><td>12</td><td>1</td></tr> <tr><td>13</td><td>5</td></tr> <tr><td>14</td><td>3</td></tr> <tr><td>15</td><td>4</td></tr> <tr><td>16</td><td>3</td></tr> <tr><td>17</td><td>5</td></tr> <tr><td>18</td><td>1</td></tr> <tr><td>19</td><td>2</td></tr> <tr><td>20</td><td>1</td></tr> </tbody> </table>	Score	Fréquence	1	1	6	2	7	1	8	6	9	4	10	4	11	7	12	1	13	5	14	3	15	4	16	3	17	5	18	1	19	2	20	1	<p>Cette partie a été traitée par une majorité de candidats.</p> <p>Trop de candidats ne connaissent pas les réglementations spécifiques au code de la route pour les véhicules poids lourds.</p>		
Score	Fréquence																																					
1	1																																					
6	2																																					
7	1																																					
8	6																																					
9	4																																					
10	4																																					
11	7																																					
12	1																																					
13	5																																					
14	3																																					
15	4																																					
16	3																																					
17	5																																					
18	1																																					
19	2																																					
20	1																																					
<p><b>Douane</b></p> <p><i>Note max 17 /20</i> <i>Moyenne 7,5 /20</i></p>	<table border="1"> <caption>Données de l'histogramme : Douane</caption> <thead> <tr><th>Score</th><th>Fréquence</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td>2</td></tr> <tr><td>3</td><td>3</td></tr> <tr><td>4</td><td>5</td></tr> <tr><td>5</td><td>3</td></tr> <tr><td>6</td><td>6</td></tr> <tr><td>7</td><td>7</td></tr> <tr><td>8</td><td>3</td></tr> <tr><td>9</td><td>4</td></tr> <tr><td>10</td><td>1</td></tr> <tr><td>11</td><td>5</td></tr> <tr><td>12</td><td>7</td></tr> <tr><td>13</td><td>5</td></tr> <tr><td>14</td><td>1</td></tr> <tr><td>15</td><td>1</td></tr> <tr><td>16</td><td>2</td></tr> <tr><td>17</td><td>1</td></tr> <tr><td>18</td><td>1</td></tr> </tbody> </table>	Score	Fréquence	1	2	3	3	4	5	5	3	6	6	7	7	8	3	9	4	10	1	11	5	12	7	13	5	14	1	15	1	16	2	17	1	18	1	<p>Peu de candidats respectent les consignes. Des candidats ne répondent pas aux questions qui demandent d'analyser les ressources.</p>
Score	Fréquence																																					
1	2																																					
3	3																																					
4	5																																					
5	3																																					
6	6																																					
7	7																																					
8	3																																					
9	4																																					
10	1																																					
11	5																																					
12	7																																					
13	5																																					
14	1																																					
15	1																																					
16	2																																					
17	1																																					
18	1																																					
<p><b>Aspect social</b></p> <p><i>Note max 15 /20</i> <i>Moyenne 7 /20</i></p>	<table border="1"> <caption>Données de l'histogramme : Aspect social</caption> <thead> <tr><th>Score</th><th>Fréquence</th></tr> </thead> <tbody> <tr><td>1</td><td>1</td></tr> <tr><td>2</td><td>2</td></tr> <tr><td>3</td><td>2</td></tr> <tr><td>4</td><td>2</td></tr> <tr><td>5</td><td>5</td></tr> <tr><td>6</td><td>3</td></tr> <tr><td>7</td><td>9</td></tr> <tr><td>8</td><td>5</td></tr> <tr><td>9</td><td>4</td></tr> <tr><td>10</td><td>3</td></tr> <tr><td>11</td><td>4</td></tr> <tr><td>12</td><td>3</td></tr> <tr><td>13</td><td>4</td></tr> <tr><td>14</td><td>1</td></tr> <tr><td>15</td><td>1</td></tr> <tr><td>16</td><td>1</td></tr> </tbody> </table>	Score	Fréquence	1	1	2	2	3	2	4	2	5	5	6	3	7	9	8	5	9	4	10	3	11	4	12	3	13	4	14	1	15	1	16	1	<p>Le niveau général est faible pour cette partie essentielle des activités du conducteur routier. Beaucoup de candidat l'ont occultée, certains n'ont pas actualisé leurs connaissances.</p>		
Score	Fréquence																																					
1	1																																					
2	2																																					
3	2																																					
4	2																																					
5	5																																					
6	3																																					
7	9																																					
8	5																																					
9	4																																					
10	3																																					
11	4																																					
12	3																																					
13	4																																					
14	1																																					
15	1																																					
16	1																																					

## **2 - Observations du jury :**

### **Le jury a apprécié :**

- l'analyse et l'exploitation du dossier technique pour argumenter les réponses,
- l'interprétation judicieuse des schémas de connaissance du véhicule,
- l'analyse des résultats permettant de déduire des performances ou les choix d'une entreprise de transport routier.

### **Le jury a regretté que :**

- certains candidats se présentent pour un recrutement de conducteurs routiers et non pas de futurs enseignants, capables d'assurer une formation sur le plan de la conduite mais aussi en réglementation, organisation, gestion, connaissance des véhicules...
- le niveau général reste faible tant au point de vue rédactionnel qu'orthographique. Certaines copies sont négligées et manquent d'organisation et de lisibilité.
- les réponses apportées et les résultats obtenus manquent de clarté et de précision.
- de nombreux candidats ne maîtrisent pas les connaissances liées à la gestion analytique du transport et la normalisation des schémas ainsi que l'exploitation de ces derniers.
- des réponses données sans calculs et argumentaires ne permettent pas d'apprécier le raisonnement et la démarche d'analyse des candidats.
- des candidats n'aient pas exploité davantage les dossiers ressources fournis afin de les analyser pour répondre aux questions posées.

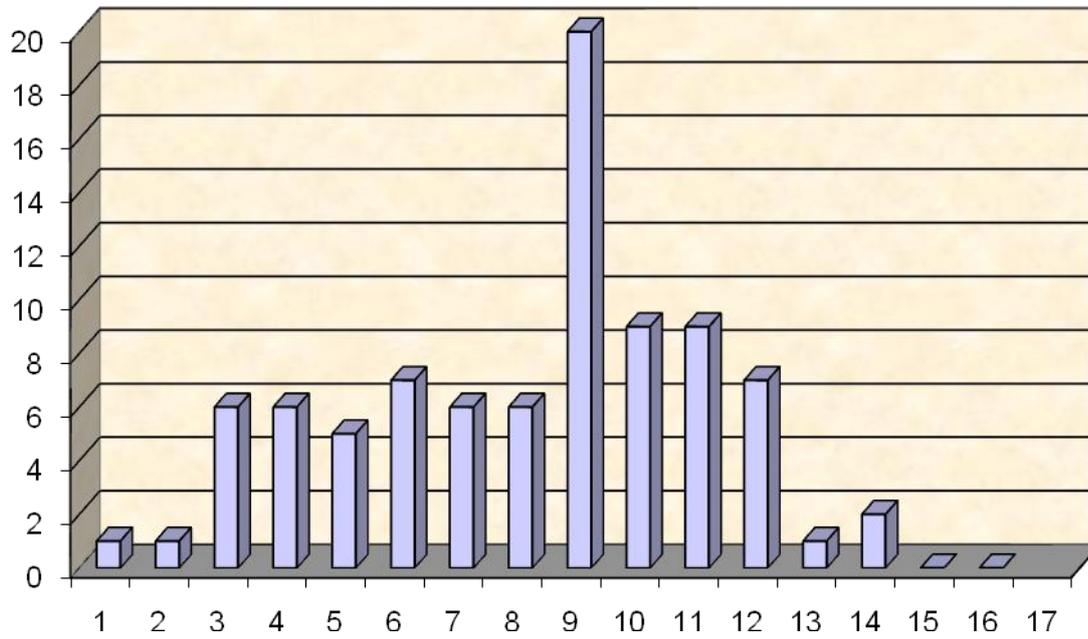
### **Conseils :**

Il est constaté que souvent les candidats ne répondent pas précisément à la question posée. Le jury souhaite, lorsqu'un choix est demandé, que celui-ci soit explicite, en justifiant de façon synthétique pourquoi il a été retenu et pourquoi les autres possibilités ont été écartées.

Le jury conseille aux candidats de relire la question posée puis d'analyser leur réponse afin de vérifier la validité de celle-ci.

**3 – Les résultats de l'admissibilité : Moyenne de l'admissibilité : 7,5 /20**

**ADMISSIBILITE 2011**



**COMMENTAIRES SUR  
L'ÉPREUVE D'ADMISSION  
2011**

## Le jury conseille aux futurs candidats :

- De prendre connaissance du règlement du concours et de s'y conformer.
- De prendre en compte les recommandations décrites dans le rapport de jury et de mettre en place des stratégies de remédiation dans les domaines non maîtrisés : Les candidats doivent réellement se préparer par une remise à niveau des connaissances techniques et scientifiques liées au métier.
- De s'assurer de la maîtrise des savoirs technologiques et ceux liés à la réglementation.
- De s'entraîner à exploiter des schémas, graphes ou courbes en relation avec la formation à assurer.
- D'acquérir une bonne maîtrise des divers moyens actuels de communication.
- De prendre connaissance de l'ensemble des référentiels des formations assurées par les professeurs de conduite routière.
- De se rapprocher d'un établissement assurant la formation à l'un de ces diplômes et des entreprises du secteur.

## 1. Structure de l'épreuve :

### a. Exploitation pédagogique

#### Travaux pratiques 2h + 2h

Le candidat est conduit à :

- Analyser et mettre en œuvre les travaux pratiques demandés,
- Évaluer la qualité des résultats obtenus.

#### Le candidat doit :

- Prendre les initiatives nécessaires à l'organisation de son poste de travail et la gestion de ses activités dans le temps imparti,
- Mettre en œuvre les équipements et matériels nécessaires, effectuer les opérations demandées, utiliser les moyens de contrôle, de diagnostic,...

#### Le jury évalue

pour la réalisation d'un transport :

- La prise en charge du véhicule.
- La conduite professionnelle,
- Les manœuvres du véhicule,
- Le chargement ou déchargement des marchandises,
- L'attelage ou dételage du véhicule
- Le comportement du candidat devant les différents problèmes à résoudre,
- La gestion du temps,

pour l'organisation d'un transport :

- La gestion des activités du conducteur
- Le calcul et l'analyse des coûts de transport
- La gestion des litiges
- L'application de la réglementation des transports

### Exploitation pédagogique

**1h de préparation + 1h de présentation (0h30 maxi d'exposé et 0h30 maxi d'entretien avec le jury).**

À partir des travaux pratiques réalisés, proposer une exploitation pédagogique spécifique à la formation Baccalauréat professionnel : Conducteur Transport Routier Marchandises. Cette exploitation pédagogique peut comprendre une ou plusieurs séquences d'enseignement ; elle doit permettre au candidat de :

- Définir les objectifs de l'exploitation pédagogique proposée,
- Présenter les contenus techniques et scientifiques associés à l'exploitation pédagogique,
- Situer la ou les séquences d'enseignements dans le cycle de formation,
- Justifier les choix pédagogiques retenus pour la séquence choisie (cours, travaux pratiques, travaux dirigés, modes d'organisation et stratégies, les matériels et les équipements utilisés) pour atteindre les objectifs fixés,
- Énoncer ou lister les acquisitions techniques et scientifiques visées pour les élèves lors de la séquence,
- Développer une séance de formation,
- Préciser les modalités d'évaluation prévues (le jury attend une cohérence entre les acquisitions techniques énoncées et l'évaluation).

#### L'épreuve permet d'évaluer :

- La pertinence de l'organisation proposée,

- La maîtrise des savoirs et savoir-faire caractéristiques du champ technologique et professionnel concerné,
- Le niveau de réflexion pédagogique conduite par le candidat,
- La connaissance des contenus d'enseignement et des finalités de la discipline et de la spécialité,
- La qualité d'expression et de communication.

## **b. Épreuve sur dossier**

**Cette épreuve comporte deux parties :**

**Première partie :** soutenance d'un dossier technique et scientifique réalisé par le candidat, suivie d'un entretien avec le jury.

L'épreuve vise à vérifier l'aptitude du candidat à présenter son dossier au moyen d'un exposé structuré, à analyser une situation en liaison avec l'enseignement de la spécialité dans l'option du concours, à proposer l'utilisation de moyens d'enseignement adaptés, notamment informatiques, audiovisuels, à identifier des problèmes d'enseignement et à préciser des conditions de réussite pour un public visé.

L'épreuve prend appui sur un dossier de quarante pages au maximum, réalisé à partir d'une situation empruntée à l'entreprise, ou à partir de l'expérience professionnelle du candidat, et exploitable dans l'enseignement. Le dossier précise son mode d'exploitation dans l'enseignement de la discipline, en fonction de la spécialité choisie au concours (définition des objectifs, des contenus visés, des types d'activité, prolongements pluridisciplinaires éventuels.)

Le jury appréciera les qualités d'analyse du candidat, sa capacité à communiquer, la rigueur et la structure de l'exposé, la pertinence des réponses aux questions posées, la connaissance de la spécialité à enseigner (ses finalités, ses contenus, son évolution) et des filières professionnelles correspondantes.

**Seconde partie :** interrogation portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable ».

Le candidat répond pendant dix minutes à une question, à partir d'un document qui lui a été remis au début de l'épreuve, question pour laquelle il a préparé les éléments de réponse durant le temps de préparation de l'épreuve. La question et le document portent sur les thématiques regroupées autour des connaissances, des capacités et des attitudes définies, pour la compétence désignée ci-dessus, dans le point 3 « Les compétences professionnelles des maîtres » de l'annexe de l'arrêté du 19 décembre 2006.

L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury pendant dix minutes.

## **2. Conseils aux candidats:**

### **• TP Réalisation d'un transport**

Les candidats se muniront d'une tenue de travail (chaussures de sécurité et de gants). Ils seront en possession de leur permis de conduire Ec.

En début d'épreuve, ils prendront connaissance des consignes, de la lettre de mission et des documents techniques. Ils réaliseront le transport en adoptant la posture du professionnel, comme s'ils étaient en entreprise. Le temps qui leur est imparti sera pris en compte, sans négliger la prise en charge du véhicule, de son chargement et les règles de sécurité liées aux différentes activités proposées.

Les candidats n'ayant pas ou peu d'expérience dans le transport routier devront effectuer des stages en entreprise en préalable de l'inscription au concours. Tous veilleront à l'actualisation de leurs connaissances (technologie des véhicules, matériels embarqués...).

### **• TP Organisation d'un transport**

Les candidats prendront le temps de lire l'énoncé des tâches proposées afin d'éviter toute interprétation personnelle et d'effectuer ce qui leur est demandé avec le maximum d'efficacité. Ils gèreront le temps alloué à la mission.

Leurs connaissances seront actualisées et ils veilleront à faire preuve d'esprit d'ouverture et de curiosité.

### **• Exploitation pédagogique**

Les candidats maîtriseront les différentes parties constituant le référentiel du BACPRO "Conducteur Transport Routier Marchandises " et leur contenu, de même que les textes régissant la Rénovation de la Voie Professionnelle.

Ils situeront la séquence et la séance développées dans le cycle de BACPRO sur 3 ans. Ils devront être en mesure d'expliquer les contraintes et impératifs impactant la construction d'un parcours de formation

(Périodes de Formation en Milieu Professionnel, diplôme intermédiaire, vacances des élèves, périodes de certification...) Ils seront également au fait de la réglementation liée à la validation des différentes conduites. Ils maîtriseront les concepts de séance, séquence, situation professionnelle, objectif pédagogique, prérequis, contrôle des acquis, évaluations, synthèse. Les liens avec le référentiel seront précisés. Les compétences visées et les savoirs associés seront clairement identifiés. Les situations d'apprentissage seront précisées (TP, TD, leçon...). Il est conseillé aux candidats qui n'ont jamais eu d'expérience d'enseignement de se rapprocher d'un Établissement Public Local d'Enseignement.

- **Présentation du dossier**

Les candidats seront les auteurs de leur dossier, y compris dans sa mise en forme (version papier et diaporama). Le cas échéant, ils citeront leurs sources et s'assureront qu'elles sont libres de droit.

Ce dossier ne se limitera pas à l'aspect technique ou à la description d'une activité professionnelle issue du vécu du candidat ; il développera les exploitations pédagogiques possibles en relation avec le référentiel du BACPRO « CTRM ». Les savoirs technologiques qui lui sont liés seront maîtrisés. Le souci de convaincre sera permanent.

- **Agir en fonctionnaire de l'état**

Nouveauté dans ce concours, cette partie d'épreuve devra être particulièrement préparée, notamment grâce au site ministériel Eduscol ([eduscol@education.gouv.fr](mailto:eduscol@education.gouv.fr)).

Les ressources données aux candidats seront utilisées en appui de leur réflexion mais ne devront pas la limiter. L'analyse de la problématique débouchera sur des dispositions et des actions justifiées, en relation avec la réalité du terrain, pour lesquelles l'élève sera considéré dans toute sa dimension.

Les candidats structureront leur présentation et optimiseront le temps qui leur est alloué. Le tableau pourra être utilisé.

Lors de l'entretien, ils répondront avec recul aux questions du jury et seront à l'écoute de ses suggestions de développement.

Pour cette première session, le jury a constaté qu'un certain nombre de candidats s'est limité à la présentation de solutions immédiates faisant seulement référence à leur expérience d'élève ou d'enseignant.

Le jury a apprécié quelques brillantes prestations de candidats ayant mis à profit le temps de préparation pour présenter une large palette de résolution de la problématique proposée.

Partant de la solution du problème posé dans l'immédiat en présence des élèves, ils ont été capables d'élargir le champ de la réflexion et proposer des solutions à court et moyen termes en liaison avec les différents acteurs du système éducatif. L'entretien qui a suivi, a confirmé la richesse de l'analyse des situations et la posture de responsabilité administrative, éducative et pédagogique.

### 3. Les résultats de l'admission :

Moyenne de l'admission : 12 / 20

**ADMISSION CA-PLP CR 2011**

